



Dossier

10 engagements en faveur de la jeunesse

p. 8

Grand angle

**Crise énergétique :
les aides et les éco-gestes**

p. 16

Temps fort

Cachan aux couleurs des fêtes

P. 20

4 Instants choisis

8 Dossier

La Ville et ses partenaires s'engagent pour les jeunes

16 Grand angle

Crise énergétique : panorama des aides aux particuliers

20 Actus

- 20 Temps fort – Cachan aux couleurs des fêtes
- 22 Vie associative – Corps et âme : la danse en partage
- 23 Service public – Les avancées de la régie publique de l'eau
- 24 Santé – L'offre de soutien psychologique se renforce
- 25 Transport – Mobilités douces : donnez votre avis !
- 26 Concert – Une fin d'année sans fausse note
- 27 Spectacle – TINA ou la possibilité d'une évasion
- 29 Civisme – Fêtes de fin d'année : respectons les horaires et consignes de tri

30 Rencontre

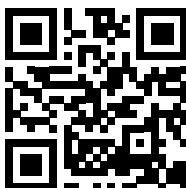
Halima Youssouf, en toute confiance

33 Tribunes

37 Vie pratique

L'actualité de la ville et vos démarches sur www.ville-cachan.fr

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



LE MAG Cachan. Directrice de la publication: Hélène de Comarmond - Directeur de la rédaction : Arnaud Vareilhias - Rédaction : Stéphanie Coye, Ariane Servain, Arnaud Vareilhias - Administration : Mairie, square de la Libération, BP 60600, 94234 Cachan Cedex - www.ville-cachan.fr - Courriel: communication@ville-cachan.fr - Maquette et mise en page: Pellicam SN - Impression: Grenier - Tirage: 17000 exemplaires. Régie publicitaire: MICROS, 10 rue du Commandant-Schloesing 75016 Paris - 06 25 23 65 66 - studioparis@micro5.fr



Si vous ne recevez pas **LE MAG Cachan**, merci de nous le signaler : communication@ville-cachan.fr

LE MAG . Cachan - décembre 2022 N° 331

Hélène de Comarmond

Maire de Cachan

LES ADJOINT·ES À LA MAIRE

1^{er} adjoint

Camille Vielhescaze

Participation citoyenne et initiatives locales, finances

2^e adjointe

Sandrine Churaqui

Solidarités et actions sociales, handicap, seniors

3^e adjoint

Julien Jabouin

Transition écologique, défi climatique, nature en ville et déchets

4^e adjointe

Caroline Carlier

Services publics et modernisation de l'action publique, personnel et dialogue social, tranquillité publique

5^e adjoint

Mohammadou Galoko

Jeunesse, emploi et insertion professionnelle

6^e adjointe

Laetitia Boutrais

Culture et patrimoine, déléguée aux quartiers Cité-Jardins et Ouest-Sud

7^e adjoint

Samuel Besnard

Développement urbain et métropolitain, grands projets, espaces publics

8^e adjoint

Dominique Lanoë

Vie scolaire, activités périscolaires et alimentation durable

9^e adjointe

Céline Di Mercurio

Habitat et logement

10^e adjoint

Jacques Foulon

Développement économique

11^e adjointe

Katia Touchet

Petite enfance, déléguée au quartier La Plaine-La Prairie-Courbet

12^e adjoint

Hervé Willaime

Enseignement secondaire et supérieur, recherche, vie étudiante

13^e adjointe

Maëlle Bouglet

Santé et qualité de vie, déléguée aux quartiers Centre-ville, Ouest-Nord et Coteau

14^e adjointe

Christine Rescoussié

Vie associative, relations internationales et jumelage

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Pierre-Yves Robin

Prévention, médiation, sécurité et police municipale

Zeïma Yahaya

Sport et loisirs

David Petiot

Énergies et mobilités

Thomas Kekenbosch

Écologie populaire, économie sociale et solidaire

Catherine Busson

Lutte contre l'isolement et la précarité

Robert Orusco

Commerces et artisanat, affaires funéraires, mémoire

Sylvie Darracq

Collèges

Emmanuelle Mazuet

Accessibilité et proximité des services publics

Yseline Fourtic Dutarde

Droit des femmes et lutte contre les discriminations

Pour rencontrer vos élu·es : **01 49 69 69 81**
ou secretariat.elus@ville-cachan.fr



© Mathieu Delmestre

Chères Cachanaises, Chers Cachanais,

A lors que nous connaissons un contexte de tensions économique et énergétique qui perdure, induisant une augmentation des prix qui a un fort impact sur notre quotidien, les habitant-es comme les collectivités sont confrontés à des crises sans précédent qui pourraient menacer les services publics. Cette situation nous amène à mettre en place un plan de sobriété énergétique qui prévoit des économies de consommation d'énergie au sein des structures municipales. La Ville reste mobilisée pour apporter des informations et des aides aux Cachanaises et aux Cachanais. De nombreux dispositifs d'aide sont actuellement proposés aux particuliers ainsi que des solutions pour améliorer l'efficacité énergétique de leur logement ou encore réduire leur consommation d'énergie.

Par ailleurs, en octobre dernier se déroulait la restitution de la démarche de concertation #TaParoleCompte lancée auprès des jeunes de Cachan. Durant près d'un an, et à l'occasion de plusieurs rendez-vous à travers la ville, nous avons pu apprécier la grande richesse des échanges et la forte mobilisation de toutes les jeunes de la ville qui ont souhaité pouvoir partager leurs attentes et leurs espoirs. La Ville et ses partenaires ont ainsi annoncé dix engagements en faveur de la jeunesse cachanaise.

Ce mois-ci, le dossier du magazine municipal vous permettra de découvrir l'ensemble de la démarche et son aboutissement.

Cette année, plus que jamais, Cachan conservera son esprit de fête et de partage. Les artisans, les associations, les conseils de quartier, les commerçant-es, la Ville et ses partenaires organisent de nombreuses animations à l'occasion des festivités de fin d'année durant le mois de décembre. Nous vous invitons à venir nombreuses pour vous rendre au troc jeux et jouets, participer à la descente aux lampions, flâner au marché de Noël ou encore découvrir les animations proposées par les commerçant-es de Cachan. Je souhaite que ces moments de célébration nous apportent de jolis souvenirs en commun, faits de moments de joie et de partage.

Excellentes fêtes de fin d'année,

Bien fidèlement,

Hélène de Comarmond
Maire de Cachan



© Henri Perrot



CACHAN SUR GRAND ÉCRAN

À l'occasion du centenaire de Cachan, la cellule KinoTrip a organisé un Kino cabaret avec le soutien du théâtre Jacques Carat, le cinéma La Pléiade et la Ville. Le principe ? Réaliser en 48 heures des courts métrages ayant pour décor des lieux emblématiques de Cachan. Réalisateur-trices, scénaristes, comédien-nes, monteuses, technicien-nes du son et de l'image se sont ainsi réunis pour relever le défi. Les films ont été projetés le 6 novembre au cinéma La Pléiade.



PLAN POUR L'INSERTION DES JEUNES

Le 15 novembre, le comité opérationnel du plan pour l'insertion des jeunes en Île-de-France (Priij) s'est tenu à l'hôtel de ville en présence d'Hélène de Comarmond, maire de Cachan ; Mohammadou Galoko, adjoint à la maire en charge de la Jeunesse, de l'emploi et de l'insertion professionnelle ; Mathias Ott, préfet délégué à l'égalité des chances en Val-de-Marne ; Martine Laquière, sous-préfète de l'Haÿ-les-Roses ; des acteur-trices de l'emploi et de l'insertion ainsi que des animateur-trices du dispositif.



© Ville de Cachan



COMMÉMORATION DU 11-NOVEMBRE

Le 11 novembre, Hélène de Comarmond, maire de Cachan, les élu-es du conseil municipal, le comité d'entente et les associations d'anciens combattants ont commémoré le 104^e anniversaire de l'Armistice du 11-Novembre 1918. Cette année, les élèves de l'école du Coteau se sont associé-es à ce devoir de mémoire.



À LA DÉCOUVERTE DE L'UNIVERS DE MARIANNE GUILLOU

Le 15 novembre, le grand public a pu découvrir le travail de l'artiste plasticienne Marianne Guillou lors du vernissage de son exposition *Cultivez la couleur !* à l'Orangerie. L'artiste interroge le rapport de l'homme à la nature à travers l'évocation d'une ruche et son lien indéfectible avec la couleur comme inépuisable source de bien-être. L'exposition est à découvrir jusqu'au 28 janvier 2023.



ENSEMBLE, CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Le challenge connecté, organisé par la Ville de Cachan le 18 novembre dernier, a battu tous les records avec plus de 300 participant-es, soit près du double de l'an passé ! À petites foulées ou en marchant, en famille ou entre ami-es, toutes et tous ont manifesté leur volonté de lutter contre les violences faites aux femmes. Une participation en hausse qui a permis de récolter des fonds en faveur de l'association Tremplin 94 – Solidarités Femmes.

WALY DIA FAIT SALLE COMBLE

Sa bonne humeur communicative, son sens de la répartie et son phrasé inimitable ont encore fait mouche.

Le 18 novembre dernier, l'humoriste Waly Dia a su conquérir les spectateur-trices venu-es en nombre pour assister à son spectacle *Ensemble ou rien* au théâtre Jacques Carat.

Un moment de convivialité dans lequel il a su poser un regard aiguisé sur les sujets sociétaux de notre époque.



© Henri Perrot



NOTRE ALIMENTATION EN QUESTION

Le 19 novembre, le centre socioculturel Lamartine et plusieurs associations partenaires (AlterConso, K'Champs, Le panier solidaire et l'Accorderie) ont organisé un forum citoyen sur l'alimentation et l'agriculture durables. Au programme : rencontres avec des maraîcher·ères et agriculteur·trices, ateliers culinaires, projection de film et rencontre-débat avec les membres du Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (Civam) et le collectif portant le projet d'une Sécurité sociale alimentaire.



VACANCES VITAMINÉES DANS LES ACCUEILS DE LOISIRS

Durant les vacances d'automne, les équipes d'animation ont redoublé d'imagination pour proposer des journées riches en activités pour les enfants des accueils de loisirs maternels et élémentaires à l'image du spectacle conçu et réalisé par les équipes d'animation sur le thème des mondes fantastiques, les sorties culturelles au cinéma La Pléiade ou encore les ateliers manuels et vidéos.





le 18 octobre dernier au théâtre Jacques Carat, Hélène de Comarmond, maire de Cachan, a annoncé les dix engagements pris par la Ville en faveur de la jeunesse cachanaise dans le cadre de la démarche de concertation #TaParoleCompte.

La Ville et ses partenaires s'engagent pour les jeunes

Le 18 octobre dernier, lors de la restitution de la démarche de concertation #TaParoleCompte, la Ville de Cachan et ses partenaires ont annoncé dix engagements en réponse aux attentes exprimées par la jeunesse cachanaise durant la phase d'écoute et de dialogue démarrée en novembre 2021.

Mohammadou Galoko, adjoint à la maire délégué à la Jeunesse, à l'emploi et à l'insertion professionnelle, lors d'une rencontre #TaParoleCompte avec les jeunes cachanais.es.



#TAPAROLECOMPTE

De l'idée au projet!

Les jeunes de Cachan se sont fortement mobilisé-es fortement dans le cadre de la démarche de concertation #TaParoleCompte. Des échanges nourris qui ont permis à la Ville et à ses partenaires de mieux saisir leurs attentes et d'apporter des actions adaptées qui seront co-construites avec eux.

550
jeunes
ont participé
aux rencontres
#TaParoleCompte

Dans la poursuite de la démarche "Parlons ensemble de Cachan!", lancée en 2018, la Ville a lancé en novembre dernier une grande consultation citoyenne auprès de la jeunesse cachanaise intitulée #TaParoleCompte. Cette démarche d'écoute et de dialogue a mobilisé les élu-es, les services municipaux et les acteurs locaux lors de six rencontres organisées dans toute la ville auprès de jeunes âgé-es de 12 à 30 ans, qui vivent ou étudient à Cachan. À cette occasion, ils ont pu prendre la parole sur les sujets qui leur tenaient à cœur et donné leurs avis sur ce qui existe ou sur ce qui pourrait être mis en œuvre à court et moyen termes à Cachan.

Un cycle d'écoute et de dialogue

Dans un premier temps, l'objectif a consisté à créer les conditions d'une écoute et d'un dialogue attentifs avec les jeunes afin de cerner leurs attentes. Éducation, santé, emploi, culture, loisirs ou encore lutte contre les discriminations sont autant de thèmes qui ont été librement abordés à l'échelle des différents quartiers. Un besoin de s'exprimer qui s'est traduit par une forte participation. En effet, plus de 350 jeunes se sont rendus aux réunions et ateliers organisés par la Ville. La richesse des échanges recueillis a permis d'alimenter la réflexion des élu-es, des services municipaux et des

Rencontre #TaParoleCompte organisée à La Fabrique le 17 mars 2022.



partenaires associés à la démarche afin de proposer des actions concrètes en réponse aux attentes exprimées. Le 18 octobre dernier, au théâtre Jacques Carat, la Ville et ses partenaires ont ainsi annoncé dix engagements devant plus de 200 jeunes.

Faciliter l'accès à l'information

Durant la phase d'écoute, les jeunes Cachanais-es ont exprimé leurs difficultés pour obtenir une information claire et accessible. Bien que les attentes soient différentes suivant les tranches d'âge, toutes et tous s'accordent sur un même constat : l'existence d'une multiplicité d'interlocuteur-trices, de fonctions et de structures qui compliquent leurs démarches et l'identification des personnes en capacité de répondre à leurs questions. C'est pourquoi, la Ville va renforcer l'information de proximité et d'accès aux droits pour les jeunes à travers la mise en place d'une permanence mobile à l'échelle de tous les quartiers. « L'idée est d'aller vers les jeunes,

et non pas qu'ils viennent à nous », indique Mohammadou Galoko.

Développer la mise en réseau

Un autre enjeu est ressorti de la concertation : celui portant sur l'égalité des chances dans l'accès aux stages et aux contrats d'apprentissage. « Tous les jeunes ne disposent pas des mêmes ressources, et notamment d'un réseau déjà constitué par leurs proches et sur lequel ils peuvent s'appuyer », rappelle Mohammadou Galoko. En effet, de manière générale, des inégalités fortes existent sur l'accès à un stage en France comme le soulignent les études de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire

(Injep). Déjà engagée pour l'accueil de jeunes au sein de ses services, la Ville va renforcer son action et mettre en œuvre l'opération "Cachan 100 stages" avec le concours de ses partenaires. L'objectif est de permettre au plus grand nombre d'être mis en contact avec des entreprises du territoire en recherche de stagiaires ou d'alternant-es. « Nous avons déjà embauché six jeunes cachanais en CDI et allons en accueillir trois autres en contrat professionnel », a indiqué Mickaël Dancerne, directeur du supermarché Intermarché de Cachan, lors de la soirée de restitution. Ce dernier propose par ailleurs plusieurs offres de stage durant l'année 2023.

“ La forte mobilisation des jeunes cachanais durant la concertation souligne que la jeunesse entend prendre une part active au débat de façon générale, et sur les sujets qui la concernent en particulier. ”



Rencontre #TaParoleCompte organisée au centre socioculturel Lamartine le 30 mars 2022.

Accompagner l'entreprenariat

La question de l'emploi a également suscité de nombreux échanges, les plus de 25 ans exprimant leur ambition de réussite professionnelle. Un grand nombre émet ainsi le souhait de devenir entrepreneur·e. La Ville a d'ores et déjà apporté son soutien au Club des jeunes entrepreneurs de Cachan qui s'est constitué lors de la phase de concertation. La Ville lui a notamment attribué un local pour lui permettre de se réunir. Un soutien relayé par La Fabrique, la pépinière d'entreprises basée à Cachan et gérée par le territoire Grand-Orly Seine Bièvre. « Nous mettons à disposition du Club des jeunes entrepreneurs un accès gratuit aux salles de réunion ainsi qu'un poste de coworking, précise Stéphane Jean, directeur de La Fabrique, autre structure partenaire de la Ville, qui domicile désormais le Club des jeunes entrepreneurs. Une aide en nature conséquente qui permet à l'association de se concentrer sur son développement et son rôle d'émulateur ». Autre acteur local engagé sur la thématique de l'insertion des jeunes, l'antenne Pôle emploi de Cachan se positionne comme un partenaire d'importance aux côtés de la Ville. « Notre agence est partie prenante dans la mise en œuvre du Plan régional pour l'insertion des jeunes et travaille en étroite collaboration avec la municipalité et la mission locale. À ce titre, nous mettons en œuvre plusieurs dispositifs dont l'Accompagnement intensif des jeunes (AIJ) et un contrat d'engagement jeune selon le profil et le projet de chacun », témoigne Cécile Blanchard, Directrice de l'agence cachanaise.

Soutenir les projets individuels et collectifs

La Ville de Cachan et ses partenaires souhaitent également accompagner les porteuses et porteurs de projets à portée collective. En effet, les jeunes de tous âges ont exprimé le souhait d'être acteurs de la ville et de leur vie en portant des initiatives qui font sens pour eux. « L'idée est de soutenir les jeunes, qu'ils agissent individuellement ou en groupe, en assurant un accompagnement technique

et juridique dans la réalisation de leur projet qui peut être de toute nature tel qu'un concert ou encore une action de solidarité, précise Camille Vielhescaze. Nous apporterons une aide financière à travers un fond dédié et en lien avec nos partenaires. Nous valorisons ainsi l'engagement des jeunes et les incitons à devenir des acteurs à part entière dans la ville. »

Renforcer les actions culturelles

La culture a souvent été citée comme un facteur d'épanouissement et un sujet d'intérêt pour les jeunes Cachanais-es. Si bon nombre d'entre eux reconnaissent une certaine vitalité de l'activité culturelle à Cachan et un niveau d'équipements satisfaisant à l'échelle de la ville, d'autres soulignent une offre pas toujours en adéquation avec leurs attentes. « Le lancement d'un festival dédié aux jeunes talents cachanais en 2023 qui sera piloté par le collectif Event'z, un groupe de jeunes d'ores et déjà impliqué sur ce projet, entend répondre à cette demande », souligne Laetitia Boutrais, adjointe à la maire chargée de la Culture et du patrimoine. « Cette concertation a souligné que nous devons intensifier nos efforts pour mieux répondre aux attentes des jeunes dans notre programmation culturelle. En tant que partenaire engagé dans la démarche #TaParoleCompte, nous avons décidé d'accompagner le collectif Event'z dans la mise en œuvre du festival Jeunes talents en lui apportant soutien, outils et ressources », confirme Annette >>>



Raphaël
Vice-président du Club des jeunes entrepreneurs

« Depuis l'âge de 16 ans, je souhaite être entrepreneur. J'ai rejoint Matthias Croset, un ami d'enfance, qui portait depuis 2019 un projet dans la distribution automatique de produits d'hygiène intime pour les étudiants. On a cofondé la startup My Nifty dont l'objet est le confort hygiénique au bureau via des mini-distributeurs connectés. C'est comme cela qu'on a été sollicité pour apporter notre témoignage lors des réunions de la démarche #TaParoleCompte. Dès la première réunion, en novembre 2021, on a pris conscience que des jeunes Cachanais avaient envie de devenir entrepreneurs mais qu'ils rencontraient des difficultés liées au fait qu'ils n'avaient ni réseau, ni espace où travailler. On s'est dit qu'il faudrait un lieu où ils puissent se rencontrer, échanger, partager leurs contacts et générer des opportunités. À Cachan, il n'existe que des clubs destinés à des entrepreneurs plus âgés, bien établis et qui n'ont pas les mêmes besoins. Avec six autres jeunes entrepreneurs rencontrés lors de la concertation, nous avons donc décidé de fonder notre propre club. Pendant un an, on a travaillé sur le projet avec la Ville et les acteurs locaux. L'association est actuellement hébergée à La Fabrique et a fait l'objet d'une présentation en septembre dernier. Nous étions une quarantaine. C'est dire le potentiel existant à Cachan. La Ville nous a fourni des locaux où l'on se réunit désormais chaque semaine. Prochainement, on va ouvrir des créneaux pour recevoir les adhérents et leur proposer du coworking, du mentorat et des conférences. »



Atelier thématique #TaParoleCompte organisé à La Fabrique le 17 mars 2022.



© Henri Perrot

Mahamoud et Nezir

Cofondateurs du collectif Event'z

« Event'z, c'est un collectif d'amis, d'idées et de compétences animé par l'envie de faire bouger les choses avec envie et bonne humeur ! Une initiative commune née en 2019 motivée par la nostalgie d'événements organisés à l'époque par la Ville tels que Les arènes du hip-hop ou Les open mic (scène ouverte). Des événements artistiques qui permettaient aux jeunes de s'exprimer et durant lesquels nous avons vu nos aînés s'investir. C'est pourquoi, nous avons souhaité monter ce type d'actions à notre tour. Nous en avons parlé à Mohammadou Galoko, élu à la Jeunesse, qui nous a invités à exposer notre projet aux jeunes présents lors des réunions de concertation. On s'est rendu compte que cela intéressait un grand nombre d'entre eux. On va prochainement rencontrer Annette Varinot, la directrice du théâtre Jacques Carat, les élus et les services de la Ville, afin de préciser le cadrage de notre projet. Ce qu'on retient de cette expérience de concertation, c'est l'accessibilité des interlocuteurs, leur disponibilité. À condition d'avoir un projet qui tient la route et de la détermination, l'équipe municipale se mobilise et soutient les initiatives des jeunes. »

Varinot, directrice du théâtre et du cinéma.

Expérimenter un lieu dédié à la jeunesse

Les jeunes ont exprimé leur volonté d'avoir des événements mais aussi des lieux dédiés. Tout en reconnaissant l'existence de nombreux équipements municipaux qu'ils fréquentent tels que les gymnases, les centres socioculturels, les bibliothèques ou encore le kiosque animation prévention, les jeunes manifestent le besoin d'avoir un endroit spécifique pour se retrouver. « L'enjeu est de proposer un espace pensé pour et par les jeunes des différents quartiers autorisant une certaine liberté, accessible à tous et toutes, et dont le fonctionnement, défini avec les jeunes, pourrait en partie prendre la forme d'une autogestion, précise Camille Vielhescaze. Ce lieu sera défini avec les jeunes et envisagé à titre transitoire et expérimental dans un premier temps, l'objectif étant l'attribution d'un espace pérenne par la suite. » Cette réflexion sera amorcée avec les jeunes dans le cadre d'ateliers participatifs.

Favoriser les conditions d'études des jeunes de Cachan

La vocation étudiante de Cachan est un marqueur fort de son identité. La Ville offre la possibilité de mener un parcours scolaire complet jusqu'aux études supérieures. Chaque jour, c'est plus de 5 000 apprenant-es et étudiant-es qui fréquentent les formations post-bac proposées au lycée (BTS, classes préparatoires) et dans les établissements publics

Camille Vielhescaze (à gauche), premier adjoint aux Finances, à la participation citoyenne et aux initiatives locales, présentant l'un des engagements pris par la Ville lors de la soirée de restitution du 18 octobre 2022 au théâtre Jacques Carat.



et privés (IUT, ESTP, Ostéobio, EPF, aivancity...). « Pour permettre aux étudiant-es de travailler dans de bonnes conditions et maintenir la vitalité de la vie étudiante, la Ville va élargir les horaires des bibliothèques et créer une carte qui donnera accès aux équipements municipaux et à l'offre culturelle à tarifs préférentiels », précise Hervé Willaime, adjoint à l'Enseignement secondaire et supérieur, à la recherche et à la vie étudiante.

Organiser un forum sur la santé mentale et le bien-être

Elles n'ont pas été souvent mises en avant sur le plan national mais les conséquences de la Covid-19 sur la santé mentale des jeunes sont bien réelles et souvent sous-estimées. Précarisation économique, distanciation sociale, isolement familial, rupture scolaire... L'adolescence et l'entrée du jeune dans le monde du travail sont des périodes délicates de vulnérabilité. Or, elles ont été aggravées par la crise sanitaire. La difficulté de trouver des professionnel·les a ainsi été très souvent évoquée lors des échanges. En réponse, un forum sur le thème de la santé mentale et du bien-être des jeunes sera organisé en 2023, en impliquant celles et ceux qui le souhaitent dans son élaboration. L'objectif est de donner plus de visibilité aux dispositifs existants et

Poursuite de la démarche

Engagez-vous avec nous !

Si vous avez entre 12 et 30 ans, la Ville vous invite à poursuivre la démarche #TaParoleCompte en vous inscrivant aux ateliers de mise en œuvre des engagements issus de la concertation.

Scannez ce QR code ou rendez-vous sur le site www.parlonsensemble-cachan.fr pour remplir le formulaire en indiquant vos coordonnées et les sujets qui vous intéressent.





© Henri Perrot

invités à co-construire des actions en lien avec les événements nationaux (Journée internationale des droits des femmes, Journée de lutte contre le racisme, Mois des fiertés...). Parallèlement, des actions spécifiques seront menées dans le cadre du plan d'égalité femmes-hommes à destination des collégiens et lycéens », précise Hélène de Comarmond, maire de Cachan.

Favoriser la participation des jeunes

Dans la poursuite de la démarche #TaParoleCompte, la Ville ouvre la possibilité aux jeunes qui le souhaitent de poursuivre la démarche en participant librement aux ateliers portant sur la mise en œuvre des engagements. Plus largement, la Ville va développer des formats de participation afin de mieux associer la jeunesse aux actions qu'elle mène et aux grands projets qu'elle porte à l'échelle de tous les quartiers.

d'orienter les jeunes vers les structures spécialisées.

Renforcer la lutte contre les discriminations

Racisme, antisémitisme, grossophobie, homophobie ou encore harcèlement sont des sujets forts qui ont été au cœur des échanges avec les jeunes. Nombreux-ses sont celles et ceux qui ont pris la parole en tant que témoins ou victimes de discriminations à l'école, dans la rue ou encore dans les transports. « En plus des mesures actuellement mises en œuvre, la Ville va convier les jeunes à sa réflexion sur la lutte contre les discriminations. Ils seront

Au terme de cette soirée de restitution, et plus largement sur cette démarche, Hélène de Comarmond a tenu à saluer l'engagement et l'optimisme des jeunes Cachanais-es ainsi que l'implication des partenaires de la Ville pour leur réussite. Elle invite les jeunes à s'inscrire aux ateliers de mise en œuvre des engagements issus de la concertation et donne rendez-vous aux habitant-es en octobre 2023 pour un premier bilan. ■



© Henri Perrot

Rencontre #TaParoleCompte organisée à La Fabrique le 17 mars 2022.



© Henri Perrot

Shivan Étudiant en droit

« Lorsque j'étais au collège, j'ai participé pendant deux ans au conseil des enfants de Cachan. Ce fut une expérience positive et enrichissante qui m'a permis de m'investir pour la collectivité. Depuis, je reste curieux des débats publics. La consultation #TaParoleCompte s'inscrit dans une démarche de démocratie participative qui intéresse la jeunesse. C'est inédit à cette échelle je trouve. Durant la phase de dialogue, les échanges m'ont permis de porter un regard neuf sur un certain nombre de sujets. Lors de la soirée de restitution, j'ai eu le sentiment que les propositions étaient en phase avec les attentes exprimées. Le soutien à l'entrepreneuriat, la création d'une carte pour les jeunes avec des bons plans ou encore le soutien apporté aux initiatives portées par les jeunes vont dans le bon sens. Je veux participer activement à la mise en œuvre des engagements mais je me laisse le temps de la réflexion quant au choix de la thématique de façon à être le plus utile possible. »



© Henri Perrot

Cynthia Lycéenne en première

« Alors que j'étais en classe de troisième, j'ai été sollicitée pour la vidéo de présentation de la concertation #TaParoleCompte dont la démarche m'a tout de suite intéressée. Je suis particulièrement sensible au bien-être des adolescents. En effet, il existe une étape délicate lors du passage du collège au lycée. De nombreux lycéens vivent mal cette transition et se font difficilement à ce nouvel environnement. Il existe aussi beaucoup de pression sur la réussite qui peut se traduire par des crises d'angoisse, des phases de déprime ou encore un renfermement sur soi. La crise du Covid-19 est aussi un élément qui a pu aggraver la situation de certains jeunes d'autant qu'on ne peut pas prédire la fin actuellement. Certains auraient besoin d'un accompagnement et d'une aide psychologique, c'est certain, mais s'adresser à la psychologue scolaire est une démarche difficile car elle est débordée par le nombre de demandes. À 15 ans, les copains n'ont pas le recul suffisant ni la maturité pour être un soutien durable. L'organisation d'un forum sur la santé mentale est donc une excellente initiative. À la fin de la soirée de restitution, j'ai flashé le QR code et j'ai rempli le formulaire pour participer à la mise en place de cette action ! »

LES 10 ENGAGEMENTS PRIS PAR

#1 DES POINTS D'INFORMATION POUR LES JEUNES AVEC LA VILLE ET SES PARTENAIRES

Objectif : faciliter l'accès à l'information

→ Ces points ressources pour les jeunes réuniront les différents acteurs pour répondre à leurs besoins, avec des permanences régulières de proximité dans tous les quartiers de la ville.

#2 L'OPÉRATION "CACHAN 100 STAGES"

Objectif : mettre à disposition un réseau de contacts

→ L'opération "Cachan 100 stages" va permettre de faciliter l'obtention d'un stage. Plus largement, la Ville et ses partenaires s'engagent à faciliter la mise en relation des jeunes de Cachan avec les acteurs du territoire.

#3 UN CLUB DES JEUNES ENTREPRENEURS POUR CACHAN

Objectif : accompagner l'entrepreneuriat des jeunes

→ La Ville et ses partenaires sont mobilisés pour faciliter et accompagner l'entrepreneuriat des jeunes de Cachan. Cela passe par l'accompagnement du Club des jeunes entrepreneurs, mais aussi par des actions spécifiques pour encourager l'entrepreneuriat au féminin dans tous les quartiers.

#4 LA CRÉATION D'UN FOND DÉDIÉ AUX PROJETS DES JEUNES #TONPROJETCOMPTE

Objectif : favoriser la mise en œuvre de projets initiés par les jeunes

→ Un appel à projets dédié pour les jeunes va être lancé dans les prochains mois afin de pouvoir soutenir à la fois financièrement, juridiquement et logistiquement les projets qu'ils portent.

#5 UN FESTIVAL DÉDIÉ DE JEUNES TALENTS CACHANAIS

Objectif : valoriser et renforcer les actions culturelles menées par et pour les jeunes

→ La Ville et ses partenaires vont organiser un festival dédié à la jeune création au printemps 2023 et s'engagent à donner plus de place à la jeunesse dans la programmation culturelle de Cachan.

RESTITU DE LA CONCEP JEUNESS

#TaParole



#6 DES LIEUX POUR ET PAR LES JEUNES

Objectif : donner toute sa place à la jeunesse dans la ville

→ Des expérimentations de lieux dédiés aux jeunes et construits avec eux seront proposées.

#7 UNE CARTE JEUNES ET UN ESPACE DÉDIÉ POUR ÉTUDIER

Objectif : favoriser les conditions d'études des jeunes de Cachan

→ La Ville et ses partenaires vont proposer un espace de travail dédié pour les jeunes qu'ils soient élèves ou étudiant-es. Par ailleurs, une offre "carte jeunes" avec des bons plans à Cachan va être créée.

#8 UN FORUM POUR LA SANTÉ MENTALE ET LE BIEN-ÊTRE DES JEUNES EN 2023

Objectif : répondre aux besoins exprimés par les jeunes sur la santé mentale

→ Ce forum dédié à la santé mentale et au bien-être des jeunes mettra en lumière les dispositifs existants.

#9 UN PLAN DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET POUR L'ÉGALITÉ

Objectif : renforcer la lutte contre les discriminations et pour l'égalité

→ Un plan d'action égalité femmes-hommes et de lutte contre les discriminations (LGBT+, racisme...) va être élaboré de manière conjointe par la Ville, les jeunes et les partenaires. Des projets spécifiques seront également menés en s'appuyant sur les événements nationaux.

#10 LA POURSUITE DE LA DÉMARCHE #TAPAROLECOMPTE

Objectif : accompagner la mise en œuvre des engagements

→ Des ateliers participatifs vont être organisés dans les prochains mois sur la mise en œuvre des engagements. En octobre 2023, un premier bilan sur l'état d'avancement des actions sera réalisé en lien avec les partenaires.



SOLIDARITÉ

Crise énergétique : panorama des aides aux particuliers

En cette période de crise énergétique, marquée par une envolée des prix et des difficultés d'approvisionnement, les pouvoirs publics sont mobilisés pour venir en aide aux citoyen-nes qui cherchent à réduire leur consommation et améliorer l'efficacité énergétique de leur habitat.

Plusieurs dispositifs d'aide, souvent cumulables, sont proposés aux particuliers par l'État, la Métropole du Grand Paris, la Région Île-de-France, le Département du Val-de-Marne et la Ville de Cachan.

L'aide communale à Cachan



• Aide exceptionnelle au pouvoir d'achat

La Ville, via son centre communal d'action sociale (CCAS), propose plusieurs aides ainsi qu'un accompagnement personnalisé pour celles et ceux qui en éprouvent le besoin. La première est une aide exceptionnelle au pouvoir d'achat pour les Cachanais-es. Elle est accordée en fonction du reste à vivre, c'est-à-dire ce qu'il reste au foyer une fois payées les charges fixes (loyer, taxe foncière, assurances...). Si le reste à vivre journalier est inférieur à 15 euros par jour et par personne, cette aide peut s'élever

jusqu'à 300 euros. Concrètement, pour un couple avec deux enfants, l'aide peut être ainsi versée jusqu'à 1 800 euros de reste à vivre.

> Centre communal d'action sociale, Maison des services publics, 3 rue Camille-Desmoulins. Tél. : 01 49 69 15 89
coupdepouce@ville-cachan.fr



• Aide au paiement des factures d'énergie

L'aide au paiement des factures d'énergie (électricité et gaz). Celle-ci, adossée à l'aide de l'État ou du Département via les chèques-énergie, est d'un montant de 30 euros. Dans un contexte d'inflation et de hausse des prix, ces mesures constituent un accompagnement exceptionnel de la Ville auprès des foyers cachanais. Pour en bénéficier, les personnes concernées doivent s'adresser au CCAS.

> Centre communal d'action sociale,

Maison des services publics, 3 rue Camille-Desmoulins. Tél. : 01 49 69 15 89
coupdepouce@ville-cachan.fr

Les aides du Département



• Chèque-énergie du Département

Le Département du Val-de-Marne a lancé un dispositif d'accompagnement pour les ménages aux revenus modestes d'une valeur de 50 euros. Il est versé aux foyers val-de-marnais non éligibles au chèque-énergie de l'État, mais percevant peu de revenus. Les chèques-énergie sont nominatifs et envoyés automatiquement au domicile. Aucune démarche n'est à effectuer.

> Plus d'infos sur Valdemarne.fr ou 39 34



• Aide aux impayés d'énergie

L'aide aux impayés d'énergie vise à aider les personnes en difficulté

financière pour le paiement des factures d'énergie comme le gaz ou l'électricité. L'aide est attribuée en fonction du montant des ressources et elle est accordée à hauteur de 50 % maximum de la facture, dans la limite du plafond de l'aide fixée à 230 euros. Elle est versée directement au fournisseur d'énergie (EDF, Engie, coopérative d'électricité de Villiers-sur-Marne). Pour bénéficier de l'aide aux impayés d'énergie du fonds de solidarité habitat, il est nécessaire de constituer un dossier auprès du centre communal d'action sociale de Cachan.

> [Plus d'infos sur Valdemarne.fr](#) ou 39 34



• Visite énergie

Pour les personnes les plus en difficulté, le Département du Val-de-Marne organise des visites afin d'optimiser les consommations d'eau et d'énergie, et réduire les dépenses. Cette aide s'adresse aux propriétaires et locataires, sous conditions de ressources. Elle nécessite de s'inscrire depuis le site du Département.

> [Plus d'infos sur Valdemarne.fr](#) ou 39 34

Les aides de la Région Île-de-France



• Aide à l'achat d'un chauffage écologique

La Région Île-de-France offre un financement pouvant aller jusqu'à 1000 euros en cas de remplacement d'un chauffage ancien et polluant (chauffage au bois ou charbon de plus de 20 ans, ou chauffage au fuel sans limite d'âge) par un chauffage plus écologique tel qu'un chauffe-eau thermodynamique équipé d'une pompe à chaleur. L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) peut apporter une bonification de l'aide jusqu'à 500 euros supplémentaires pour les habitant-es des zones sensibles pour l'air. Ce critère s'applique à Cachan et les Cachanais-es peuvent donc demander à bénéficier du bonus de l'Ademe. Ces aides sont ouvertes aux particuliers dès lors qu'ils sont propriétaires occupants de la résidence principale concernée. Les demandes d'aide doivent être déposées sur le site Internet [mesdemarches-iledefrance.fr](#).

> [Plus d'infos sur \[www.iledefrance.fr\]\(#\)](#)

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) propose aux particuliers des conseils gratuits et un accompagnement dans la définition de leurs projets de travaux de rénovation énergétique ainsi que dans la recherche d'aides publiques. Le site Internet du CAUE présente un résumé des aides disponibles et les coordonnées des conseiller-es du CAUE du Val-de-Marne afin de prendre rendez-vous.

> [www.fncaue.fr](#) et [www.caue94.fr](#)

Les aides de la Métropole du Grand Paris



• Audit énergétique pour les habitations individuelles

Pour les habitations individuelles, la Métropole du Grand Paris peut octroyer une aide allant jusqu'à 1 000 euros par logement pour la réalisation d'un diagnostic architectural et énergétique (DAE) intégrant un audit ainsi qu'une aide jusqu'à 2 000 euros par logement pour une mission de maîtrise d'œuvre liée à la rénovation globale.

> [www.metropolegrandparis.fr](#)



• Audit énergétique pour les habitations collectives

Pour les copropriétés, la Métropole du Grand Paris peut octroyer une aide allant jusqu'à 5 000 euros par copropriété pour la réalisation d'un diagnostic technique ainsi qu'une aide jusqu'à 10 000 euros par copropriété pour une mission de maîtrise d'œuvre de rénovation globale.

> [www.metropolegrandparis.fr](#)

Les aides de l'État



• Chèque-énergie exceptionnel de l'État

L'éligibilité au chèque-énergie est calculée en fonction des revenus et de la composition du foyer. Si vous êtes déjà bénéficiaires du chèque-énergie au titre de 2022, vous recevrez un autre chèque-énergie de 200 euros. Pour les ménages dont le revenu fiscal de référence est supérieur ou égal 10 800 euros et inférieur à 17 400 euros, vous recevrez un chèque-énergie de 100 euros.

Ce chèque-énergie exceptionnel est envoyé automatiquement à partir de fin décembre. Aucune démarche n'est à effectuer.

> [Plus d'infos sur \[chequeenergie.gov.fr\]\(#\)](#)



• Chèque-énergie "opération fioul"

L'aide fioul vient en complément du chèque-énergie exceptionnel de l'État. Cette aide, qui prend également la forme d'un chèque-énergie, est calculée en fonction des revenus et de la composition du foyer. Pour les ménages qui ont déjà utilisé un chèque-énergie pour payer une facture de fioul par le passé, un envoi automatique du chèque fioul a débuté fin novembre. Pour les autres ménages éligibles, ceux-ci doivent faire leur demande sur un guichet en ligne ouvert à jusqu'au 31 mars 2023. Il suffira de transmettre une facture de fioul pour percevoir l'aide le mois suivant.

> [Plus d'infos sur \[chequeenergie.gov.fr\]\(#\)](#)



• MaPrimeRénov'

Ce dispositif est la principale aide de l'État pour aider les particuliers à financer les travaux de rénovation énergétique. La demande d'aide doit être déposée avant le début des travaux et ceux-ci doivent être réalisés par un-e professionnel-le reconnu-e garant de l'environnement (certification RGE). Les travaux peuvent concerner l'isolation de son logement, les systèmes de ventilation, de chauffage et chauffe-eau ainsi que le système de régulation de chauffage (thermostat).

> [Plus d'infos sur \[france-renov.gov.fr/aides\]\(#\)](#)

Les bons gestes à adopter pour réduire ses factures d'eau, de gaz et d'électricité.

Chambre

- Aérer pour faire baisser le taux d'humidité de la pièce pendant 5 à 10 min. matin et soir.
- Chauffer à 16 ou 17°C la nuit.
- Débranchez les chargeurs lorsque vous ne les utilisez pas.

Cuisine

- Pendant la cuisson : couvrir les casseroles.
- Ne pas pré-laver la vaisselle avant de la mettre dans le lave-vaisselle. Utiliser le programme « éco » du lave-vaisselle. Préférer le lave-vaisselle à un lavage à la main.
- Dégivrer congélateur et réfrigérateur au moins 1 fois tous les 6 mois.
- Utiliser un micro-onde plutôt qu'un four.
- Ne pas laisser la cafetière en veille.

Salon

- Éteindre la lumière en quittant la pièce.
- Débrancher la box internet, la console de jeux, la télévision... Branchez-les sur une multi-prises avec interrupteur pour les couper plus facilement.
- Ne pas laisser d'appareil en veille, c'est jusqu'à 80€ d'électricité économisés / an.**
- Changer les ampoules pour des leds.
- Chauffer à 19°C maximum.
- Baisser la température d'1°C, c'est 7% d'économie d'énergie.**

Salle de bain

- Prendre des douches courtes et éviter les bains.
- Installer des mousseurs pour réduire sa consommation d'eau.
- Bien régler son chauffe-eau.
- Entretien sa chaudière.
- Machine à laver: les faire tourner à plein et à basse température.

Repères

La consommation des appareils électriques En watts par heure

1 box internet	12Wh
1 réfrigérateur	200Wh
1 lave-vaisselle	1500Wh
1 four	2000Wh
1 sèche-linge	3000Wh

Que faire pour éviter un black-out cet hiver ?

Un black-out survient quand la demande de puissance des consommateurs est supérieure à celle produite. La seule façon de l'éviter est de baisser la consommation aux heures de pointe.



Baisser sa consommation d'électricité le matin **entre 7h et 10h** et le soir **entre 18h et 20h30**.



Faire tourner lessive, sèche-linge et lave-vaisselle **après 22h ou le week-end**.



Arrêtez le chauffage aux heures de pointe.

recommandation de l'Ademe - Sources: Ademe, www.ademe.fr, mddan

QUIZ!

Adoptez-vous les bons gestes ?

Économisez sa facture d'énergie passe aussi par des éco-gestes simples à adopter au quotidien. Répondez à ce test en famille pour évaluer vos connaissances et les mettre en pratique !

- 1 Dans une maison, en journée, quelle est la température idéale pour le confort et la santé ?
 - 15° C
 - 19° C
 - 23° C
- 2 Le téléviseur en veille durant une journée consomme autant que le téléviseur en fonctionnement pendant :
 - 2 h
 - 5 h
 - 24 h
- 3 Parmi ces ampoules, laquelle est la plus économe en énergie ?
 - L'ampoule halogène
 - L'ampoule basse-consommation
 - L'ampoule à LED
- 4 Quelle est la température idéale dans un congélateur ?
 - 0° C
 - 18° C
 - 27° C
- 5 Pour économiser de l'énergie, de quelle façon il est préférable de laver la vaisselle ?
 - À la main
 - Avec un lave-vaisselle
- 6 Quel pourcentage d'économie d'énergie de son lave-linge peut-on obtenir avec un cycle à 30 °C au lieu de 60 °C ?
 - 30 %
 - 50 %
 - 70 %
- 7 À la maison, quel appareil consomme le plus d'électricité ?
 - Le réfrigérateur
 - Le fer à repasser
 - La télévision
- 8 À laquelle température est-il conseillé de régler son chauffe-eau ?
 - Entre 45°C et 50° C
 - Entre 50 et 60° C
 - Entre 65 et 70° C
- 9 Plus un appareil est gros, plus il consomme de l'électricité ?
 - Vrai
 - Faux
- 10 Sachant qu'un bain consomme 150 litres d'eau, combien consomme une douche ?
 - 30 litres
 - 50 litres
 - 70 litres

Réponses : 1. 19°C est la température idéale. Un thermostat d'ambiance programmable permet d'optimiser la régulation du chauffage (température réduite à 17°C la nuit et pendant la journée de travail à l'extérieur) et de réduire encore sa facture de chauffage. 2. 2h. Laisser les appareils en veille peut coûter 10% de sa facture d'électricité. La multiprise à interrupteur est le remède efficace à la suppression des veilles. 3. Les LED consomment 80% d'électricité en moins que les ampoules classiques et consomment jusqu'à 10 fois moins qu'une ampoule basse consommation. Par ailleurs, leur durée de vie est beaucoup plus importante. Les ampoules halogènes sont très énergivores et devraient être totalement supprimées à la vente. 4. -18°C. À partir d'un demi-litre de glace, le congélateur consomme 30% de plus. N'attendez pas et dégivrez régulièrement. 5. Un lave-vaisselle consomme en moyenne 0,8 kWh/cycle et 12 litres d'eau. Laver la vaisselle à la main consomme jusqu'à 42 litres d'eau pour également 0,8 kWh. On peut obtenir une économie d'énergie de 30% en privilégiant un cycle à 30°C lors de l'utilisation de son lave-linge. 6. Le réfrigérateur car il fonctionne 24h/24 toute l'année, tout comme le congélateur. Au moment du renouvellement de ces équipements, il convient de privilégier les appareils avec la meilleure étiquette énergie (A+++). 7. Entre 50 et 60°C. Réduire la température du chauffe-eau permet de diminuer l'entartrage, le risque de brûlure et la consommation d'énergie. 8. Faux. La consommation d'un appareil est fonction de sa puissance et de son temps d'utilisation, mais pas de sa taille. Au moment de l'achat, regarder l'étiquette énergie et choisissez l'appareil le moins énergivore. 9. 50 litres. Connaissez-vous les douchettes économes ? Elles ont un débit inférieur à 10 litres par minute. Une douche rapide peut ainsi consommer jusqu'à 10 fois moins d'eau qu'un bain. Source : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).

TEMPS FORT

Cachan aux couleurs des fêtes

De nombreuses animations organisées par la Ville, les comités de quartier et l'association des commerçant-es mettront des paillettes dans les yeux des Cachanais-es tout au long du mois de décembre.

Troc jeux et jouets

Rendez-vous immanquable à l'approche des fêtes, le troc de jeux et jouets se tiendra le **samedi 10 décembre de 10h à 17h** au château Raspail situé 13 rue Gallieni. Cette année des ateliers "do it yourself" (à faire soi-même) pour un Noël zéro déchet seront également proposés en partenariat avec la Maison de l'environnement et l'Accorderie. Les dépôts des jeux et jouets s'effectueront le mercredi 7 décembre de 14h à 18h et le samedi 10 décembre de 10h à 14h. Pour tout article déposé, un ticket est remis, permettant de choisir un nouvel article. Un maximum de 10 tickets par dépôt est attribué. Les articles supplémentaires éventuellement déposés sont considérés comme des dons.

> Liste des jeux et jouets acceptés sur ville-cachan.fr

Descente aux lampions

Samedi 17 décembre, les conseils de quartier, en lien avec la Ville, vous invitent à participer à la traditionnelle descente aux lampions. Trois départs seront organisés : le premier à **17h30** à l'annexe du marché (Sausaies) ; le second à **17h45** à la promenade du Loing et Lunain et le troisième à **18h15** à l'aqueduc du Loing qui constituera le point de rassemblement des deux cortèges. À la fin de ce parcours, aux alentours de **18h30**, les célèbres lanternes volantes, distribuées par la Ville chaque année, seront lâchées depuis le square de la Libération, illuminant le ciel, pour le plus grand bonheur de toutes et tous. Vin et chocolat chaud seront proposés lors de ce temps de rassemblement convivial. Pour celles et ceux qui le souhaitent, des lampions seront distribués au premier départ. Les plus créatif-ves pourront venir avec ceux qu'ils ont réalisés eux-mêmes. Les enfants doivent être accompagné-es d'un adulte.

Recherchons bénévoles !

Participez à la réussite de la descente aux lampions en assurant la sécurité du cortège ou encore la réalisation de lampions. Contactez sans attendre le conseil de quartier du Coteau : cdq-coteau@gmail.com

Animations des commerçant-es

Samedi 17 décembre de 11h à 18h, le centre-ville s'illumine et s'anime. L'association des commerçant-es, en partenariat avec la Ville, propose différentes animations ambulantes en centre-ville. Des stands de maquillage seront installés. Mais ce n'est pas tout ! Atelier de décoration pour les enfants, clowns acrobates, sculpteurs de ballons, jongleurs et photos avec le Père Noël sont également prévus.

Marché artisanal de Noël

Le marché artisanal sera présent en centre-ville sur l'esplanade Jacques Carat le **samedi 17 décembre de 10h à 20h** et le **dimanche 18 décembre de 10h à 17h**. Une trentaine d'artisans de Cachan et des villes voisines auront le plaisir de vous proposer leurs produits. Des bijoux écoresponsables en pierres précieuses et acier inoxydable, des bijoux fantaisies et même des bijoux et accessoires pour animaux. Côté bien-être, des artisans proposeront des savons artisanaux cosmétiques et bio. De nombreux accessoires (sacs, trousse de toilette, pochettes...) et articles de décoration en divers matériaux seront également à la vente tels que des enluminures. Enfin, pour les plus gourmandes, des stands proposeront du café haut de gamme, de l'huile d'olive ou encore du pain d'épice.

Noël dans les bibliothèques

Les bibliothèques se mettent au diapason des fêtes durant tout le mois de décembre. Le **samedi 3 décembre à 10h30**, la bibliothèque centrale propose la création de couronnes de Noël et le **mercredi 21 décembre à 10h30** la projection de films destinés à un jeune public tout comme la bibliothèque La Plaine. Quant à la bibliothèque Lamartine, elle vous donne rendez-vous le **mercredi 14 décembre de 14h à 18h** pour des jeux et ateliers créatifs sur le thème de Noël ainsi qu'un atelier dédié à la création de biscuits le **samedi 17 décembre à 10h30**. Enfin, des séances de contes seront proposées les **mercredis 7 et 14 décembre à 10h30** à la bibliothèque centrale et le **samedi 10 décembre à 10h30** à la bibliothèque La Plaine.

- > Bibliothèque centrale, 11 rue Camille-Desmoulins. Tél. : 01 49 69 61 60
- > Bibliothèque Lamartine, 4 square Lamartine. Tél. : 01 49 69 61 15
- > Bibliothèque La Plaine, 1 allée Pierre-de-Montreuil. Tél. : 01 45 47 33 79

Films d'animation au cinéma La Pléiade

Le cinéma La Pléiade se met au diapason des festivités en proposant plusieurs courts-métrages d'animation pour les enfants. Au programme : *Un hérisson dans la neige* de Pascale Hecquet et Isabelle Favez le **mercredi 21 décembre 10h45** et le **mercredi 28 décembre 10h45** ; *le Chat Potté 2 : la dernière quête* de Joël Crawford et *Ernest et Célestine : le voyage en Charabie* de Jean-Christophe Roger (dates sur www.cinema-lapleide.fr).

- > Cinéma La Pléiade, 12 avenue Cousin-de-Méricourt. Tél. : 01 46 65 13 58. cinema-lapleide.fr

Concert de Noël au théâtre Jacques Carat

Les conservatoires de Cachan et d'Arcueil vous donnent rendez-vous le **mardi 13 décembre à 20h** au théâtre Jacques Carat pour un concert de Noël assuré par les élèves et leurs professeur-es. Un répertoire très éclectique sera proposé. Des compositions classiques du XVI^e siècle avec John Dowland, des extraits d'opéra de Rossini en passant par des airs populaires du Brésil et du rock. Sur scène, guitares, mélodicas, instruments à cordes et à vent ainsi que de la danse au service de ce temps musical convivial et chaleureux. ■

- > Théâtre Jacques Carat, 21 rue Louis-Georgeon. Tél. : 01 45 47 72 41

LE SAVIEZ-VOUS ?

Comme chaque année, la Ville offre une séance de cinéma aux élèves des classes élémentaires ainsi qu'un spectacle au théâtre Jacques Carat pour les élèves de maternelle.



VIE ASSOCIATIVE

Corps et âme : la danse en partage

Depuis 12 ans, l'association cachanaise Corps et âme danse transmet sa passion pour le modern jazz. Adaptés à toutes les envies, ses différents cours s'adressent aux personnes pratiquant pour le plaisir autant qu'à celles désireuses de se perfectionner et concourir.

En entendant leur prix et leur note, elles ont eu un temps d'hésitation. « *Nous n'avons pas compris. Nous ne nous y attendions tellement pas* », raconte Lise Jeandrau, l'émotion toujours perceptible dans la voix. « *C'était incroyable et elles étaient tellement fières !* », se réjouit encore la professeure de l'association Corps et âme danse. Joanne, Mélanie, Mélina, Lauryn, Léa, Chloé, Eva et Mathilde avaient en effet de quoi l'être. Âgées de 17 à 25 ans, ces jeunes danseuses cachanaises ont remporté un premier prix au concours national de la Confédération nationale de la danse, qui avait lieu en mai à Montpellier, passant à un point seulement de la sélection pour les championnats européens. Elles s'étaient qualifiées pour l'épreuve deux mois plus tôt, lors des régionales d'Île-de-France. S'y présentaient également sept danseuses de l'association qui concouraient en individuelle et un groupe. Bilan ? Sept premiers prix et deux deuxièmes prix. Rien que cela !

Le plaisir avant tout

La compétition n'est cependant pas l'objectif premier de cette association créée en 2010 par un groupe d'amies dans l'idée, précise Lucie Crescenzo, sa présidente, « *de créer un environnement convivial et favorable à l'apprentissage* ». « *C'est avant tout le partage de la danse et le plaisir*, confirme Lise Jeandrau, professeure. *La discipline enseignée est le modern jazz, une danse qui mêle mouvements classiques et africains*. Lise Jeandrau la pratique depuis qu'elle est toute petite. « *Quand j'avais trois ou quatre ans, j'ai vu des filles évoluant sur scène avec de grandes robes. J'ai dit à ma mère que c'est ce que je voulais faire. J'ai alors commencé la danse et n'ai plus jamais arrêté. C'est en moi, comme la musique.* »

La compétition pour progresser

Les cours, qui se déroulent au gymnase Jesse Owens ou au complexe sportif Léo Lagrange, s'adressent au plus grand nombre et commencent dès quatre ans.

Les adultes sont réparti-es selon leur niveau et disponibilités, les plus jeunes par classes d'âge mais, pour celles et ceux avancé-es et désireux-ses de s'améliorer, un atelier chorégraphique existe, ainsi que des cours d'assouplissement. Quant aux concours, une classe leur est aussi désormais dédiée, à des fins de perfectionnement. « *En 2016, j'ai envoyé une de mes élèves en concours et me suis rendue compte que cela l'avait fait énormément progresser. La compétition crée également une émulation positive. Mais, tient-elle à ajouter, je n'envoie que celles et ceux qui sont prêts. Plus que l'obtention d'un prix, l'important est de se faire plaisir.* » ■

+ Plus d'infos :

> Corps et âme danse
au 06 52 28 40 55
ou www.facebook.com/corpsetame-danse

Les avancées de la régie publique de l'eau

Les neuf communes du Val-de-Marne, dont Cachan, qui ont décidé de créer leur propre régie de l'eau, sont parvenues à un accord avec le Syndicat des eaux d'Île-de-France (Sedif) après plusieurs mois de négociation. Explications.

Si l'eau potable est une ressource vitale, les enjeux de sa gestion le sont tout autant. C'est pourquoi, en 2021, les villes d'Arcueil, Cachan, Chevilly-Larue, Fresnes, Gentilly, Ivry, Le Kremlin-Bicêtre, Orly et Vitry-sur-Seine ont exprimé leur volonté de créer leur propre régie publique. Leur objectif commun ? Sortir du Sedif en assurant de façon autonome la distribution et, à terme, l'approvisionnement en eau potable de leurs habitant-es. Pour y parvenir, plusieurs actions sont menées : non-renouvellement de l'adhésion des neuf villes au Sedif conformément à ce que permet la loi, votation citoyenne auprès des habitant-es des communes concernées (94 % des 15 000 votant-es s'étant exprimé-es pour la création d'une régie), création d'une structure de préfiguration de la régie des eaux de la Seine et de la Bièvre.

Un accord enfin trouvé

Restait une dernière étape. Celle portant sur les conditions de sortie des neuf communes du territoire Grand-Orly Seine Bièvre avec le

syndicat de distribution d'eau francilien. Le Sedif et Grand-Orly Seine Bièvre, qui devient autorité organisatrice de la compétence eau pour les neuf communes, ont ainsi engagé des discussions qui se sont achevées en septembre dernier. Le partage des équipements a ainsi été finalisé : plus de 400 kilomètres de canalisations et 33 000 branchements seront transférés aux neuf communes du Val-de-Marne. Le réseau de transports sera quant à lui conservé par le Sedif. Des travaux vont également être menés. Cela inclut notamment des travaux d'amélioration du rendement du réseau de Grand-Orly Seine Bièvre, enjeu indispensable dans cette période où la sobriété énergétique et la lutte contre les fuites doivent être une priorité. Le coût de l'ensemble des chantiers est estimé à 60 millions d'euros : le Sedif et la future régie assureront à parts égales 50 % de cette enveloppe. Les travaux devront être achevés au 31 décembre 2027. Après la fin du contrat unissant les neuf communes et le Sedif, qui court jusqu'au 31 décembre 2023, les deux parties resteront liées puisque la régie

des eaux de la Seine et de la Bièvre n'a pas de capacité de production d'eau. Elle achètera ainsi son eau au Sedif pour une durée de six ans.

Un tarif au plus juste

Plusieurs municipalités se sont d'ores et déjà tournées vers des régies publiques de l'eau, à l'instar de Paris, Grenoble, Nice et Rennes. Dans la capitale, la gestion de l'eau a été municipalisée en 2010, au terme d'une concession de 25 ans attribuée à Véolia Environnement et Suez Eau France. Les tarifs de l'eau y ont diminué de 8 % dès la première année, et ne représentent aujourd'hui que 1 % des dépenses moyennes des ménages parisiens, contre 3,8 % pour l'électricité par exemple. Sur le plan économique, les collectivités qui ont déjà franchi le pas s'accordent sur un principe commun : les bénéfices engendrés par les factures d'eau doivent servir l'intérêt général en étant intégralement réinjectés dans le développement et l'entretien des infrastructures, pour une eau de qualité au tarif le plus juste. ■



RECENSEMENT**Un geste civique et utile**

Le recensement de la population aura lieu **du 19 janvier au 25 février 2023**. Il s'agit d'une procédure obligatoire et gratuite réalisée chaque année sur les communes de plus de 10 000 habitant.es. Elle concerne un échantillon d'adresses défini par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). Les résultats du recensement permettent de connaître les besoins de la population et servent à calculer le montant de la dotation globale de fonctionnement alloué à la Ville par l'État. Le recensement s'effectue par internet via un questionnaire en ligne. Cette démarche sera expliquée en détails dans le magazine de janvier.

+ Plus d'infos :

> sur www.le-recensement-et-moi.fr

DÉMARCHAGE**Appel à la prudence**

Il est possible que vous receviez dans votre boîte aux lettres des documents présentant des numéros de plombier, électricien, police, serrurier... Méfiance ! Les logos de la Ville ou de l'État peuvent être utilisés sur ces tracts afin de rassurer le destinataire et lui donner l'apparence trompeuse d'une information légale. Il s'agit le plus souvent de numéros surtaxés ou de techniques frauduleuses permettant une mise en relation. En cas de doute, de comportements suspects ou d'un vol, contactez immédiatement le commissariat ou le 17.

+ Plus d'infos :

> Commissariat du Kremlin-Bicêtre, 167 rue Gabriel-Péri.
Tél. : 01 45 15 69 00

© wavabreakmedia

**SANTÉ****L'offre de soutien psychologique se renforce**

Deux nouveaux psychologues consultent depuis le mois de novembre à Cachan : l'un au centre municipal de santé ; l'autre au sein de la Maison médicale pluridisciplinaire. Des arrivées encouragées par la Ville, pour renforcer l'offre de soins en santé mentale.

Si l'hôpital va mal, la situation de la psychiatrie en France est pire encore. Partout, les services sont débordés, la pandémie étant venue aggraver une crise déjà ancienne. « *La santé mentale est le parent pauvre de la santé*, souligne Maëlle Bouglet, l'adjointe en charge de ces questions. *Les troubles anxieux ont augmenté de 30 %*. *Il nous est donc paru essentiel de trouver des réponses concrètes à l'échelle de la ville*. » Comme elle le fait pour la santé générale, la Ville essaie d'être « proactive », explique l'élue, « pour permettre aux Cachanais-es d'avoir accès à un psychologue plus facilement ». Une action qui a permis l'installation de deux nouveaux psychologues en novembre.

De nouvelles consultations

Spécialiste du psychisme des adultes, le psychologue clinicien Francisco Rengifo assure désormais à mi-temps des consultations au centre municipal de santé. Son installation a été rendue possible par une convention signée entre la Ville et l'Agence régionale de santé (ARS). S'adressant prioritairement aux personnes présentant une souffrance psychique modérée, ses séances sont prises en charge par la Sécurité sociale, sans reste à charge pour le patient, qui doit cependant disposer d'une ordonnance de son médecin traitant pour prendre rendez-vous. Spécialiste des enfants, adolescent-es et de la thérapie familiale, mais recevant aussi les adultes en souffrance, Christel Fadeur a quant à

elle ouvert un cabinet libéral au sein de la Maison médicale pluridisciplinaire. Cachanaise depuis 20 ans, elle souhaitait exercer dans la commune et a pour cela contacté la mairie, propriétaire de la structure. « *Après l'avoir rencontrée, nous avons accepté sa demande et réfléchissons à comment travailler ensemble* », se félicite Maëlle Bouglet.

Une offre qui s'étoffe

Ces deux arrivées viennent renforcer l'offre de soins en santé mentale déjà existante sur la commune, et notamment celle du point accueil écoute jeunes (PAEJ) – Maison de l'adolescent, dont les psychologues reçoivent les adolescent-es et jeunes adultes en difficulté pour des entretiens individuels et, si besoin, un suivi durant quelques séances. Par ailleurs, la consultation du professeur Yann Mikaeloff, neuropédiatre, a ouverte en janvier 2022 au centre municipal de santé également, grâce à la signature par la municipalité d'une convention avec l'Assistance publique – hôpitaux de Paris. ■

+ Plus d'infos :

> Francisco Rengifo, centre municipal de santé, 7 avenue Cousin-de-Méricourt.
Tél. : 01 49 69 61 40

> Christel Fadeur, Maison de santé pluridisciplinaire, 1 quater rue Camille-Desmoulins. Tél. : 07 49 95 78 04, les lundis et vendredis de 8h à 20h et le samedi de 8h à 12h



TRANSPORT

Mobilités douces : donnez votre avis !

Pour élaborer le plan vélo de Cachan, dont la réalisation relève de la compétence du territoire Grand-Orly Seine Bièvre, la Ville interroge les pratiques de mobilités douces des habitant-es. Vous avez jusqu'au 15 janvier pour donner votre avis.

Vous vivez, travaillez ou étudiez à Cachan et vous vous déplacez à vélo de façon régulière ou même occasionnelle ? La Ville souhaite connaître vos habitudes, recueillir votre avis et vos propositions sur les aménagements cyclables. Pour participer, un questionnaire est disponible jusqu'au 15 janvier 2023, en format papier à l'hôtel de ville ou en ligne sur la plateforme participative parlonsensemble-cachan.fr. Cette plateforme propose également une cartographie participative qui offre la possibilité de noter les points de vigilance et propositions en insérant facilement ses commentaires.

Contribuer au diagnostic

L'objectif de cette enquête est de mieux comprendre les besoins liés aux usages du vélo à Cachan et, plus largement, des mobilités actives, c'est-à-dire toutes celles mobilisant l'énergie humaine plutôt que les seules énergies fossiles ou électriques : marche, vélo, trottinette, ou encore gyropode. En permettant l'identification des principaux freins à

leur développement, des aménagements problématiques ou manquants, des difficultés de cohabitation, ce questionnaire viendra nourrir l'élaboration d'un plan vélo à l'échelle de la ville. *« Même si les infrastructures cyclables ne sont pas une compétence de la Ville, mais du territoire Grand-Orly Seine Bièvre, du Département du Val-de-Marne et de la Région Île-de-France, nous voulons élaborer un plan vélo, précise David Petiot, conseiller municipal en charge des Énergies et mobilités, pour assurer la cohérence entre tous ces acteurs et peser sur les décisions. Un des objectifs de cette mandature, poursuit-il, est en effet de pacifier et apaiser la ville. C'est le sens de nos actions sur les zones 30, le stationnement ou encore l'apprentissage du vélo dans les écoles. Cette enquête nous permettra de mieux comprendre les attentes des habitants et de prendre en compte leurs observations en tant qu'usager. »*

Le comité mobilités cherche des volontaires

La Ville recherche également huit personnes volontaires pour participer au

comité mobilités, une instance créée en 2019, pour suivre ces questions. L'objectif est de l'élargir en y intégrant, aux côtés des associations de promotion du vélo et des conseils de quartier déjà présents, des habitant-es représentatif-ves de la ville dans sa diversité, soit autant de « visions différentes » qui permettront, selon David Petiot, « de traiter de l'ensemble des mobilités actives et des questions de partage de l'espace public ». Une première réunion aura lieu en janvier, avant le rendu public des résultats de l'enquête en mars prochain. ■

+ Plus d'infos :

> questionnaire et cartographie en ligne sur parlonsensemble-cachan.fr. Pour toutes questions, contacter la mission participation citoyenne : participationcitoyenne@ville-cachan.fr en précisant prénom, nom, année de naissance et quartier d'habitation.

Scanner le QR code pour accéder au questionnaire



CLUB 10-13 ANS Clan des bulles



© DR

Envie de partager sa passion pour l'univers de la bande dessinée, les comics et les mangas ? Rejoignez le clan des bulles qui réunit les passionnés âgés de 10 à 13 ans. Prochain rendez-vous les **mercredis 7 décembre, 18 janvier, 22 mars, 19 avril, 17 mai et 14 juin à 16 h** à la bibliothèque Lamartine.

+ Plus d'infos :

> Le clan des bulles à la bibliothèque Lamartine, 4 square Lamartine. Entrée libre sur réservation. Tél. : 01 49 69 61 15

DISTINCTION

Prix Nobel de physique

Alain Aspect vient de se voir décerner, le prix Nobel de physique 2022 pour ses travaux



© Royal Society

expérimentaux sur les inégalités de Bell, ouvrant notamment la voie à l'informatique et à la cryptographie quantique. Né en 1947, Alain Aspect est un ancien élève de l'École normale supérieure de Cachan (ENS) et de l'université Paris-Sud (actuellement université Paris-Saclay). Il a reçu de très nombreuses récompenses pour ses travaux et occupé des postes à l'Institut d'optique, à l'ENS Yaoundé (Cameroun), à l'ENS Cachan, au Collège de France, au Centre national de recherche scientifique (CNRS). Il est actuellement professeur à l'Institut d'optique Graduate School (Université Paris-Saclay), professeur à l'École polytechnique et directeur de recherches émérite au CNRS.



Lou Casa, Barbara et Brel est la nouvelle création du trio emmené par Marc Casa, mêlant musiques actuelles, improvisées et chansons à texte.

CONCERT

Une fin d'année sans fausse note

Pour finir l'année tout en douceur, plusieurs rendez-vous musicaux rythmeront le mois de décembre au théâtre Jacques Carat et à la bibliothèque centrale. Focus sur trois d'entre eux.

Plusieurs concerts au registre classique ou mettant à l'honneur des chansons à texte de grands interprètes français sont programmés à quelques jours des festivités de Noël.

Lou Casa, Barbara et Brel

Dans le prolongement de leur précédent album *Chansons de Barbara*, salué par la presse et le public, le trio Lou Casa présente sa nouvelle création dans laquelle deux icônes de la chanson française se réunissent : Barbara et Jacques Brel. Portées par la relecture contemporaine que propose le trio, les chansons de Brel, en écho à celles de Barbara, résonnent de sensualités inattendues, laissant apparaître les liens artistiques et d'amitié existant entre les deux artistes.

> *Lou Casa, Barbara et Brel* le jeudi 8 décembre à 20h30 au théâtre Jacques Carat, 21 avenue Louis-Georgon. Durée : 1h20.

Une soirée chez Offenbach

La musique truculente de Jacques Offenbach incarne mieux que tout autre la fête qui battait son plein à Paris au milieu du XIX^e siècle. Dans ce programme composé d'airs et de duos, on retrouve

les pages de ses meilleurs opéras : *La Périchole*, *La Grande-Duchesse de Gérolstein* ou encore *La Vie parisienne*. C'est à Karen Kamensek qu'il revient de mener cette soirée consacrée à Offenbach avec plus de 70 musicien·nes sur scène. Cette dernière a été cheffe d'orchestre de la Volksoper de Vienne, un haut lieu de l'opérette !

> *Une soirée chez Offenbach* le dimanche 11 décembre à 17h au théâtre Jacques Carat, 21 avenue Louis-Georgon. Durée : 1h30.

Découvertes musicales avec le CRD

Le conservatoire à rayonnement départemental (CRD) de Cachan propose une année de découvertes musicales lors de plusieurs rendez-vous à la bibliothèque centrale. L'occasion d'apprécier un répertoire de grands compositeurs de musique classique lors de live acoustiques intimistes assurés par les professeur·es et les élèves du conservatoire.

> *Les découvertes musicales du conservatoire de Cachan* le mercredi 14 décembre à 16h30 à la bibliothèque centrale, 11 rue Camille-Desmoulins. Durée : 1h. Entrée libre.



SPECTACLE

Tina de Patrick Masset

TINA ou la possibilité d'une évasion

Conjuguant le cirque, le jeu et le chant, la nouvelle création du metteur en scène Patrick Masset explore la possibilité d'une évasion. À découvrir sur les planches du théâtre Jacques Carat le dimanche 18 décembre à 17h.

Après *Strach, a fear song*, sacré meilleur spectacle de cirque aux Prix de la critique 2018, le metteur en scène Patrick Masset propose *TINA - There is no alternative*, en référence au célèbre « *there is no alternative* » de Margaret Thatcher, ancienne Premier ministre du Royaume-Uni. Dix interprètes d'exception, circassien-nes, chanteur-ses et musicien-nes embarquent les spectateur-trices pour une expérience pleine de poésie. « *L'ambition du projet est de mobiliser des artistes de haut niveau et d'explorer, avec eux, l'équilibre subtil entre la technique et l'humain. Ils construisent et déconstruisent leur décor, leurs routines, leurs rapports. Une façon de traquer l'envers du réel comme une fenêtre grande ouverte sur ce qui nous échappe sans cesse* », souligne Patrick Masset.

Le changement comme nécessité vitale

Conjuguant le cirque, le jeu et le chant, la nouvelle création de la compagnie Théâtre d'un Jour de Patrick Masset pose un questionnement : comment échapper au principe de répétition dans nos vies, dans nos mots, dans nos histoires ? Le metteur en scène voit dans ce ressassement incessant la marque de la tragédie. Mais par les corps acrobates, les musiques revisitées et

la poésie de l'écriture, le spectacle suggère tout autant les moyens d'y échapper. Car le mouvement n'est pas quelque chose qu'il s'agit de suivre, mais bien de créer. Puisant son inspiration dans l'univers du conte, qui invite au rêve autant qu'à la quête du sens, le spectacle pose le changement perpétuel comme une nécessité vitale. ■

+ Plus d'infos :

> *TINA* le dimanche 18 décembre à 17h au théâtre Jacques Carat, 21 avenue Louis-Georges.
Durée : 1h15. Dès 12 ans.

Zoom sur...

Patrick Masset fonde le Théâtre d'Un Jour en 1994, au sortir de ses études de philosophie. Comédien, metteur en scène, passionné par le cirque, il défend un théâtre transdisciplinaire ancré sur le réel. En 2008, il crée *l'Enfant qui...*, un spectacle autour du sculpteur Jephon de Villiers, qui sera donné plus de 300 fois. Avec *Strach, a fear song*, il se laisse guider par deux envies : rassembler le cirque et l'opéra. *TINA* est sa dernière création.

EXPOSITION

Estampes, empreintes de l'histoire



L'association ETR Balistic graphique offre un espace de travail et d'expression unique en Île-de-France. Basée à Arcueil, de nombreux-ses artistes viennent régulièrement y travailler pour la réalisation d'estampes originales en adoptant une ou plusieurs techniques : pointe sèche, aquatinte, burin, eau forte et linogravure. L'exposition vous propose de les découvrir en présence des artistes locaux **du mardi 6 décembre au vendredi 17 février** à la galerie du théâtre Jacques Carat.

+ Plus d'infos :

> *Estampes, empreintes de l'histoire*, du mardi 6 décembre au vendredi 17 février, galerie du théâtre Jacques Carat, 21 avenue Louis-Georges. Vernissage le mardi 6 décembre à 19h. Fermeture de l'exposition pendant les vacances de Noël. Entrée libre.

TOUT-PETITS

Des contes pour rêver

Les contes nourrissent l'imaginaire et la créativité des tout-petits, développent leur vocabulaire, améliorent leur connaissance d'eux-mêmes. La bibliothèque centrale vous donne rendez-vous le **mercredi 14 décembre à 10h30** pour les contes cric-crac et la bibliothèque La Plaine pour les contes câlins le **samedi 10 décembre à 10h30**.

+ Plus d'infos :

> Contes cric-crac le mercredi 14 décembre à 10h30 à la bibliothèque centrale, 11 rue Camille-Desmoulin. Durée : 30 min. De 4 à 7 ans. Entrée libre sur réservation. Tél. : 01 49 69 61 60
> Contes câlins le samedi 10 décembre à 10h30 à la bibliothèque La Plaine, 1 allée Pierre-de-Montreuil. Durée : 1h. Dès 6 mois. Entrée libre sur réservation. Tél. : 01 45 47 33 79


Pour préparer les fêtes de fin d'année !

Du 2 au 4 décembre	Du 9 au 11 décembre	Du 16 au 18 décembre	Du 22 au 24 décembre	Du 29 au 31 décembre
Au rayon jouets 	Au rayon chocolats de Noël 	Au rayon bûches et desserts surgelés 	Au rayon champagne 	Au rayon beauté 
jusqu'à 80€ offerts à partir de 160€ d'achats	10€ offerts à partir de 20€ d'achat	5€ offerts à partir de 10€ d'achat	jusqu'à 30€ offerts à partir de 90€ d'achats	5€ offerts à partir de 15€ d'achat

*Modalités en magasin ou sur intermarche.com

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION. POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE MANGER TROP GRAS, TROP SUCRÉ, TROP SALÉ. WWW.MANGERBOUGER.FR

18 ans LA LOI INTERDIT LA VENTE D'ALCOOL AUX MINEURS DES CONTRÔLES SONT RÉALISÉS EN CASSE

6, avenue Carnot  A 200 MÈTRES

Du lundi au samedi de 8h30 à 21h

Ouverture le dimanche de 8h30 à 19h



Suivez nous sur Facebook et Instagram
Intermarché Cachan

Intermarché
CACHAN

ITM Alimentaire International - SIREN 341 192 227 RCS PARIS - SAS au capital de 149 184 € - 24, rue Auguste-Christières 75737 Paris, Annexe - SAS IRROLA - 902 016 365 R.C.S. Orléans. Crédit photos: Shutterstock. Conception: ARISTID la cuisine J11M13-0703

SPECIALISTE DE L'AUDITION A VOTRE ECOUTE

DEPISTAGE AUDITIF

OFFERT



DECOUVRIR LE 100% SANTÉ

PRISE EN CHARGE A 100% DE VOS AIDES AUDITIVES

ESSAI SANS ENGAGEMENT

APPAREILS RECHARGEABLES

**DEPLACEMENT A DOMICILE
GRATUIT**

TOTAL AUDITION L'HAY LES ROSES

5 Av. Aristide Briand - Optic L'Hay - 94240 - L'Hay Les Roses

Prise de Rendez-vous au **09 74 97 02 92**

Doctolib

**Pour vos travaux,
contactez...**

**SPTP
& TP**

*Terrassement
Voiries et Réseaux Divers
Assainissement*

- aménagements extérieurs
- raccordement à l'égout
- création de bateau d'accès
- terrassement

248 bis, rue Gabriel Péri - 94230 CACHAN

Tél.: 01 45 47 78 93

Courriel: contact@sptp-tp.fr



CIVISME

Fêtes de fin d'année : respectons les horaires et consignes de tri

La Ville vous rappelle les horaires et consignes de collecte des déchets pendant la période des fêtes de fin d'année.

Afin que les fêtes de fin d'année se déroulent en toute sérénité, la Ville en appelle au civisme de chacun-e quant au respect des horaires et des consignes de tri.

Collecte des ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères (bac vert foncé), spécifiques aux déchets non recyclables, se déroulera les vendredis 23 et 30 décembre. Les habitant-es sont invité-es à sortir leurs bacs la veille au soir, y compris ceux partiellement remplis, et à les rentrer le plus rapidement possible après le passage du camion de collecte. Par ailleurs, aucun ramassage ne sera assuré les samedi 24, dimanche 25, samedi 31 décembre 2022 ainsi que le dimanche 1^{er} janvier 2023. En conséquence, il est interdit de sortir ses bacs ces jours-là.

Collecte des déchets recyclables

Les bacs des emballages, papiers et autres déchets recyclables (bac jaune) seront ramassés les jeudis 22 et 29 décembre. Il est donc nécessaire de les sortir la veille sur le trottoir et de les rentrer impérativement avant midi. En cas de doute sur le caractère recyclable d'un déchet, déposez-le dans le bac des ordures ménagères.

Collecte des encombrants

Les collectes des encombrants des jeudis 22 et 29 décembre sont maintenues. Vous devez impérativement déposer tous vos objets encombrants la veille des jours de collecte à partir de 18h. Aucun encombrant ne devra être sorti par la suite. Le non-respect de ces règles pourra faire l'objet de verbalisations.

Dépôts des sapins

Comme chaque année, évitons le dépôt sauvage des sapins. Vous pouvez les déposer aux emplacements dédiés et aménagés jusqu'à mi-janvier. En effet, la Ville assure leur broyage afin d'obtenir un paillage très utile pour l'entretien des massifs. ■

Plus d'infos :

- > Pour adopter les bons gestes, télécharger le guide du tri disponible sur ville-cachan.fr, rubrique collecte des déchets.
- > Liste des emplacements de dépôts de sapins sur ville-cachan.fr après le 25 décembre
- > Remplacement d'un bac abîmé ou manquant : 01 78 18 22 23

PRÉVENTION

Monoxyde de carbone : vigilance !

© Alexander Rathis



Le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore et potentiellement mortel. Il résulte d'une combustion incomplète de produits organiques tels que l'essence, le propane, le bois, le charbon, l'huile à chauffage, le butane, le fuel ou encore le pétrole. L'intoxication peut se produire lorsqu'une pièce est mal ventilée et que la fumée ne s'évacue pas correctement à cause d'une cheminée bouchée ou si les systèmes de chauffage et de production d'eau chaude sont mal entretenus ou vétustes. À l'approche de l'hiver, pensez à faire vérifier vos appareils de chauffage par des professionnels et n'oubliez pas de faire ramoner votre cheminée. En cas de maux de tête ou nausées, aérez immédiatement les locaux, éteignez les appareils à combustion, évacuez les locaux et appelez les secours en composant le 15, le 18 ou le 112 (114 pour les personnes malentendantes).

COLLECTE SÉLECTIVE

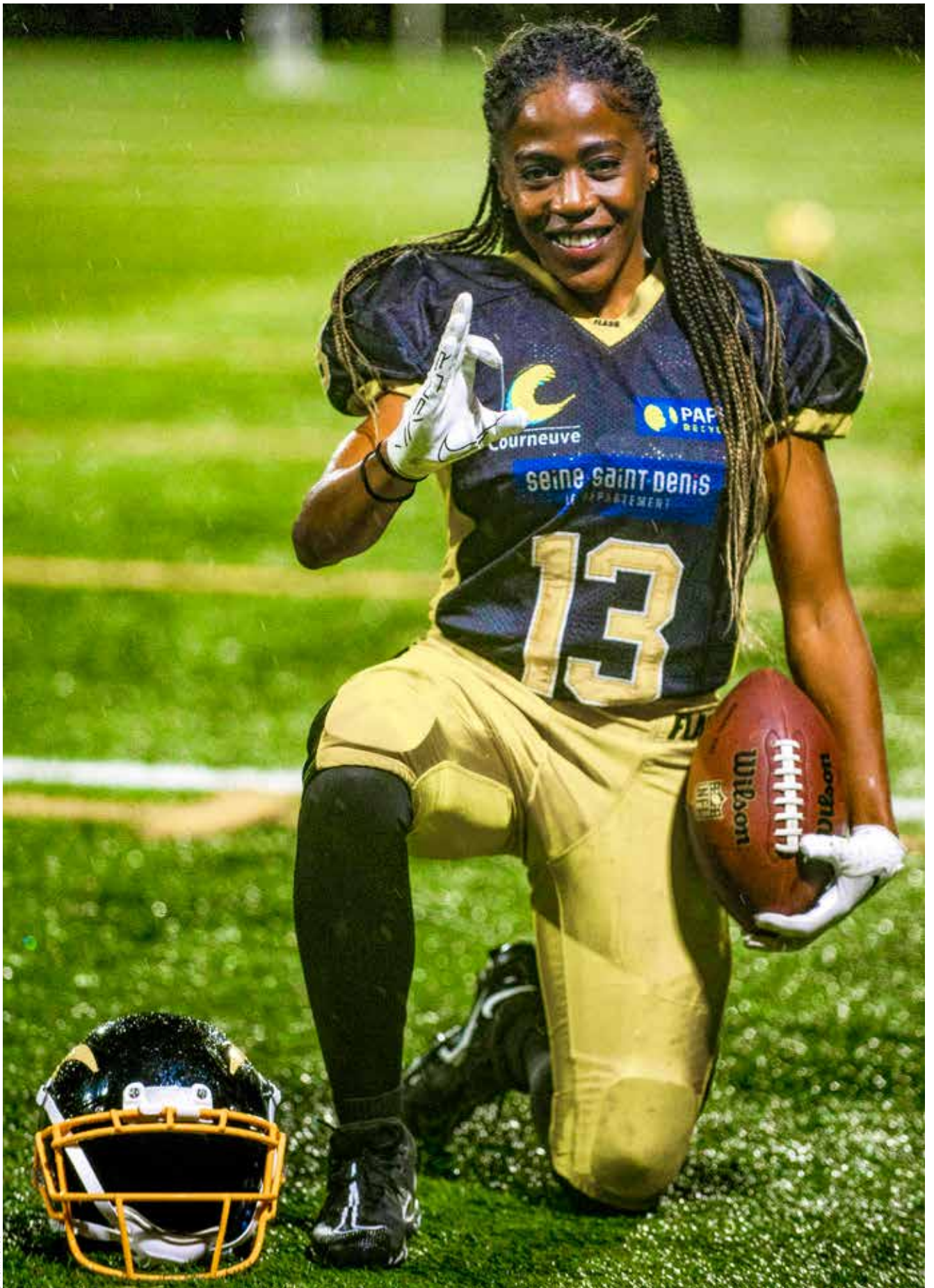
Collecte des appareils électriques

Favorisons le réemploi ! Profitez d'une collecte gratuite et à domicile pour donner une seconde vie à vos anciens

appareils électriques. Le territoire Grand-Orly Seine Bièvre, en partenariat avec l'organisme Ecosystem collectent chez vous, gratuitement et sur rendez-vous, le gros électroménager dont vous souhaitez vous défaire tels que four, plaque de cuisson, réfrigérateur ou encore lave-vaisselle. La prise de rendez-vous s'effectue sur jedonnemonelectromenager.fr.



© D.R.



Halima Youssouf

En toute confiance

Éducatrice sportive investie et membre de l'équipe de France de flag football, la cachanaise Halima Youssouf impressionne. Une réussite qu'elle doit à un caractère passionné et déterminé ainsi qu'à une confiance en soi qu'elle s'attache à développer auprès des plus jeunes.

Du 7 au 17 juillet 2022, Halima Youssouf représentait la France aux Jeux mondiaux de Birmingham, en Alabama, aux États-Unis. Lors de cette compétition internationale consacrée aux sports non-inscrits aux Jeux olympiques et paralympiques, elle concourrait dans une discipline méconnue en France : le flag, un sport collectif d'opposition sans contact dérivé du football américain. Pourtant, il y a encore sept ans, cette Cachanaise d'adoption ne connaissait rien du football américain et menait une carrière réussie dans la finance. Jusqu'à un burn-out et la décision, en 2016, de tout plaquer pour s'accomplir dans le sport. Elle enchaîne alors une préparation de coach sportif puis obtient un brevet professionnel de la Jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) lui permettant d'assurer l'encadrement d'une activité sportive. Elle complète ensuite cette formation par un diplôme universitaire de préparatrice physique.

La vie à cent à l'heure

En plus de ses multiples séances d'entraînement et compétitions – elle pratique également l'haltérophilie au club de Cachan –, Halima assure seule l'éducation de son fils tout en partageant son temps entre son emploi d'éducatrice sportive à la Ville de Cachan et une activité de coach en indépendante. « Des hommes s'étonnent que je puisse faire tout cela mais pourquoi?, fustige-t-elle. Parce que je suis une femme? Nous sommes capables de faire des choses et sommes parfois plus entreprenantes que les hommes! » C'est cette confiance en soi ainsi qu'une approche du sport-santé qu'elle essaie de véhiculer à ses élèves de l'École municipale des sports et des découvertes ainsi que ses client-es ou encore au sein de la Fédération française de football américain en tant que référente de la cellule de signalement des discriminations, racisme et sexisme. « Je me

suis découvert cette facilité à pouvoir comprendre, transmettre et accompagner les parcours de vie », se réjouit-elle. Tirer le meilleur de chacun-e en l'aidant à prendre confiance en ses capacités, c'est ce qui la motive, plus particulièrement auprès des enfants. « Le sport leur apprend des valeurs humaines, le sens du collectif et l'ouverture à l'autre en consolidant leur confiance en soi, poursuit-elle. J'ai vu des enfants très introvertis gagner en assurance. C'est inestimable! ».

Les championnats d'Europe en ligne de mire

Cette année, Halima initiera pour la première fois les enfants de l'École des sports et des découvertes au flag, une façon pour elle de faire découvrir ce sport qui la passionne et qu'elle décrit comme « ludique et ouvert avec, par exemple, un championnat en équipe mixte. » Au sein de l'équipe des Flash de La Courneuve en Seine-Saint-Denis, elle a pour sa part retrouvé « le plaisir du dépassement de soi ». Sa progression a été très rapide, grâce notamment à son explosivité, sa vitesse et le soutien sans faille de sa capitaine, Delfin Ates, qui « a crû en [elle] et [la] pousse ». Prochain cap désormais ? La sélection pour les championnats d'Europe en 2023. Quant aux Jeux olympiques de 2028, qui devraient intégrer le Flag, elle se dit prête à 45 ans à y participer, en tant qu'athlète ou encadrante. « Rien n'est impossible ! », conclut-elle. ■

“ Tirer le meilleur de chacun en l'aidant à prendre confiance en ses capacités. ”

Bio express

1983 : naissance à Dunkerque dans une famille de huit enfants.

2016-2018 : reconversion professionnelle et découverte du football américain.

2019 : lancement de son auto-entreprise (coachly-mafit sur Instagram).

2022 : sélection en équipe de France et participation aux Jeux mondiaux.

Mr.Bricolage des solutions
pour toute la maison et le jardin



29 - 31 avenue Georgeon - 94230 CACHAN
TÉL. 01 46 65 09 50
Ouvert de 9h à 19h30 sans interruption
du lundi au samedi
mr-bricolage.fr

Mr.Bricolage

Faites-le vous-même, mais pas tout seul.



Anthony **QUEYRIAUX**

Conseiller en immobilier

📞 **06 49 52 01 75**

✉ anthony.queyriaux@iadfrance.fr

📍 Cachan (94)

📘 [anthonyqueyriauximmo](https://www.facebook.com/anthonyqueyriauximmo)

📷 Anthony Queyriaux conseiller immobilier IAD

iadfrance.fr



Et Anthony Queyriaux, mandataire indépendant en immobilier, Agent commercial de la SAS I@D France immatriculé au RSAC de Créteil sous le numéro 910768084 (sans détention de fonds), titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société I@D France SAS.

VOTRE PIZZERIA À DOMICILE & AU BUREAU
www.cristopizza94.com

Cristo Pizza

OUVERT 7/7
18H à 4 DU MATIN



A EMPORTER
1 PIZZA
AU CHOIX
7.50€

+ 0.50€ = 1 BOISSON 33CL

EN LIVRAISON
1 PIZZA
AU CHOIX
10.50€

+ 0.50€ = 1 BOISSON 33CL



PÂTE
FRAÎCHE
MAISON

01 46 64 13 05

8 RUE FRANÇOIS VILLON - 94230 CACHAN

cocciMarket



Services disponibles :

Achats en magasin, Livraison

Du Lundi au Jeudi et Dimanche :

9h- 22h

Vendredi et Samedi :

9h-22h30

**Adresse : 1 Av. du Maréchal de Lattre
de Tassigny, 94230 Cachan**

Téléphone : 01 72 46 19 60



RESTAURENT INDIEN

MEHMAN

Spécialités indiennes
TANDOORI et CURRY

PLATS A EMPORTER -10%

Livraison à domicile

3, avenue Louise Georgeon - 94230 CACHAN

Tél. 01 46 63 45 58

www.restaurantindienmehman.fr



GRUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

● Groupe socialiste et apparentés

- Hélène de Comarmond
- Samuel Besnard (président)
- Camille Vielhescaze
- Caroline Carlier
- Céline Di Mercurio
- Hervé Willaime
- Pierre-Yves Robin
- Christine Rescoussié
- Robert Orusco
- Yseline Fourtic
- Angélique Susini
- Katia Touchet

● Cachan ensemble

- Stéphane Rabuel (président)
- Sandrine Churaqui
- Dominique Lanoe
- Catherine Busson
- Emmanuelle Mazuet
- Lionel Jeanjean

● Europe Ecologie Les Verts

- Denis Hercule (président)
- Julien Jabouin
- Lucie Guillet
- Maëlle Bouglet
- David Petiot

● Groupe communiste et apparentés

- Jacques Foulon (président)
- Sylvie Darracq
- Georges Thimothée

● Debout et Unis

- Mohammadou Galoko (président)
- Zeïma Yahaya
- Mattéo Almosnino

● Génération.s

- Thomas Kekenbosch (président)
- Laetitia Boutrais

● Sans étiquette

- Fatoumata Bakily

+ d'informations : Si vous souhaitez rencontrer vos élu-es, n'hésitez pas à prendre rendez-vous en envoyant un courriel à secretariat.elus@ville-cachan.fr

Groupe socialiste et apparentés



Une insupportable hausse des tarifs des transports

Alors même que l'ensemble des usagèr-e-s des transports en commun franciliens subissent depuis plusieurs mois une dégradation quotidienne de leurs conditions de déplacement quels que soient les modes de déplacement (bus, métro, RER), la présidente de la région Île-de-France, Valérie Pécresse, prévoit d'augmenter de manière considérable les tarifs de transports trop souvent défallants. Aucun-e usager-e ne sera épargné-e ! Si le Navigo passe à 90 euros par mois, c'est une hausse historique de 20 %, bien au-delà de l'inflation, avec 180 euros supplémentaires à déboursier par an ! Il en sera de même pour les autres titres de transport (tickets, carnets) : +20 % voire un record absolu de +36 % pour le forfait Navigo hebdomadaire.

Cette hausse colossale n'épargnera ni la tarification sociale, ni la promesse électorale de 2021 de M^{me} Pécresse de geler le prix du pass Imagine R pour lequel il est proposé une hausse de 6,7 % pour septembre 2023. Cela va à contresens des objectifs de maintien de pouvoir d'achat et de limitation des effets de l'inflation pour les ménages. Cela va à contresens du progrès alors que, simultanément, on observe que des choix historiques sont faits par le gouvernement d'Olaf Scholz en Allemagne qui vient de créer avec les Régions un tarif forfaitaire à 49 euros par mois pour circuler sur tous les réseaux urbains et interurbains, publics ou privés, d'Allemagne. Imaginez ! L'équivalent d'un pass Navigo universel à moins de 50 euros par mois qui permettrait de circuler sur toute la France, dans toutes les villes de France et sur toute l'Île-de-France de manière illimitée.

Ce qui nous est proposé en Île-de-France par sa présidente et par le gouvernement, c'est un jeu politique irresponsable, c'est une régression complète avec une hausse historique, aussi inédite qu'injustifiable au regard des solutions alternatives qui existent comme on le voit chez nos voisins pourtant si orthodoxes en matière budgétaire.

Les élu-es socialistes et apparenté-es

Groupe PCF Front de Gauche



Retraites

« Nous ferons de la retraite non plus une antichambre de la mort mais une nouvelle étape de la vie. ». C'est par ces mots qu'Ambroise Croizat ouvre son premier discours à l'Assemblée nationale le 3 décembre 1945.

La retraite, issue d'une part des richesses créées par le travail, doit permettre aux salariés, après leur vie professionnelle, de jouir pleinement de cette nouvelle vie hors travail. Nous contestons qu'il faille travailler plus en fonction d'une augmentation de l'espérance de vie, comme cela nous est régulièrement asséné. Les gains d'espérance de vie n'ont pas vocation à augmenter la durée de soumission au travail mais plutôt d'augmenter la vie hors travail. La question qui est posée n'est pas celle de savoir s'il faut une réforme mais plutôt quelle réforme faut-il faire. Celles mises en œuvre depuis 1993 n'ont amené que des difficultés accrues pour des millions de retraités. Il faut les abroger et revenir à un départ à 60 ans à taux plein. C'est non seulement l'avenir, mais cela est possible.

Compte tenu des évolutions démographiques, nous proposons une réforme en profondeur du système de retraite français. Une réforme de progrès. Par la mise à contribution des revenus du capital, l'augmentation des salaires, la modulation des cotisations, l'emploi et l'égalité salariale entre les femmes et les hommes. Agir résolument sur ces leviers, c'est créé les conditions d'une nouvelle innovation sociale et démocratique pour les retraités, un système intégralement financé par la cotisation sociale et administré par des représentants élus des salariés.

L'exigence d'un vrai débat pour un choix de société aussi fondamental que le régime de retraite est nécessaire. Nous y sommes prêts.

Groupe communiste et apparentés

Cachan ensemble, faisons vivre notre ville



Cachan en transition vers demain

Avec l'élaboration de son Plan local d'urbanisme intercommunal, notre ville ne fixe pas seulement les règles de construction individuelle, elle se projette vers son avenir. Quel Cachan décidons-nous pour 2040 ?

La transition écologique est incontournable. La résilience au réchauffement se jouera localement sur la question de l'eau et de l'air : préserver et développer les espaces verts publics, limiter l'emprise du bâti et maintenir des zones pavillonnaires aérées avec infiltration des eaux pluviales à la parcelle ou encore limiter la circulation automobile. L'actualité montre aussi la nécessité écologique et sociale de réduire notre consommation d'énergie fossile : poursuite de la rénovation des bâtiments publics et du parc de logement social, extension du réseau géothermal, exigence forte sur les nouvelles constructions et reconstructions privées.

La transition économique et démographique est tout aussi indispensable. La ville de demain doit garder une taille humaine. Elle doit favoriser les proximités et offrir toutes les aménités sans déplacement. Elle doit permettre au plus grand nombre de travailler sur place ou à distance raisonnable, d'accéder aux services et commerces par mobilité douce, d'aller à l'école à pied. La transition sociale est impérative. La ville de demain doit permettre une mixité des habitants qui corresponde à la mixité des besoins de services et d'emplois sur place. Elle doit maintenir un parc de logement social et des services publics locaux de qualité et encourager les solidarités.

L'adoption du Projet d'aménagement et de développement Durables (PADD) ouvre le cycle de réflexion, avec pour ambition de vivre mieux ensemble à Cachan !

Les élu-e-s du groupe Cachan Ensemble
cachan2014@gmail.com

Groupe Génération-s

GÉNÉRATIONS

En 1979, le président des États-Unis commandait un rapport à l'Académie des sciences américaine sur l'impact des activités humaines sur le climat. Dans celui-ci, le météorologue Jules Charney écrit : « Nous avons la preuve irréfutable que l'atmosphère change et que nous contribuons à ce changement ». En 1979, on pouvait encore parler de « l'avenir de nos enfants ». Mais aujourd'hui, c'est notre présent. Car 53 ans plus tard, à quelques jours de la COP 27, le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), Antonio Guterres, répète sur tous les tons que « nous nous dirigeons vers une catastrophe mondiale ».

Méfions-nous des discours désabusés ou relativistes : chaque centième de degré supplémentaire équivaut à des millions de déplacés supplémentaires, à la survie ou non d'espèces, à une fréquence accrue des catastrophes naturelles. Lors de cette réunion en Egypte, il y a bien eu une avancée. Pour la première fois, un fonds va être créé pour aider les pays du Sud à affronter les ravages du changement climatique, ce qu'on appelle les « pertes et dommages ». C'est nécessaire car ce sont les plus pauvres, dans le monde comme en France, qui souffrent les premiers des inégalités environnementales.

Mais la COP 27 est un échec sur l'essentiel : l'accord ne mentionne pas l'arrêt nécessaire, urgent, immédiat, du recours aux énergies fossiles. Les choses sont simples. Nous ne devons pas seulement arrêter l'augmentation des émissions de dioxyde de carbone, nous devons les diminuer et les ramener à zéro, en laissant tout le pétrole et le gaz que nous n'avons pas encore consommé dans le sol. Pour que les collectivités puissent prendre leur part et investir dans la transition, il faut desserrer l'étau financier qui les étouffe.

Laetitia Boutrais, Thomas Kekenbosch
- generationscachan@gmail.com

Groupe Europe Écologie Les Verts



Le bouclier tarifaire a réduit de moitié l'impact de la flambée des prix de l'énergie. On peut saluer une mise en œuvre rapide tout en déplorant l'absence totale de ciblage. Une autre piste aurait pu être une tarification progressive pour que chacun.e ait accès, à un prix maîtrisé, à la quantité d'énergie nécessaire à ses besoins essentiels. Cela aurait répondu à l'urgence sociale et de sobriété énergétique. Et puis, il y a les oubliés du bouclier tarifaire, dont les collectivités qui subissent de plein fouet l'envolée des prix. À Cachan, ce sont quatre millions d'euros de dépenses supplémentaires à prévoir pour le budget municipal de 2023.

Mais il n'y a pas que des perdants dans cette crise. Si les prix du gaz et du pétrole s'envolent, c'est principalement parce que les producteurs jouent avec le robinet à hydrocarbures. Les compagnies énergétiques, dont les résultats sont liés au cours des hydrocarbures, enregistrent des bénéfiques records, hors de toute proportion. Il est grand temps de taxer les superprofits. L'obstination néolibérale et les renoncements du gouvernement sont lourds de conséquences. Prolonger le fonctionnement des centrales à charbon et subventionner le carburant pour tous (alors que cela bénéficie aux plus aisés), sans investissement massif pour verdir notre mix énergétique, c'est une aberration.

À l'heure de la crise climatique, il est urgent de redistribuer la richesse et d'investir enfin massivement dans les infrastructures qui réduisent notre dépendance aux énergies fossiles et qui nous assurent un avenir résilient, juste et désirable : les énergies renouvelables, la rénovation thermique des bâtiments, les transports en commun et les mobilités douces.

EELV Écrivez-nous : eelvcachan@protonmail.com

Groupe Debout et Unis



Puisque « Ta parole compte », on a pris des mesures concrètes. La grande concertation jeunesse lancée par la Ville et initiée par l'élu à la jeunesse et à l'insertion professionnelle, Mohammadou Galoko, a permis aux jeunes cachanais de 12 à 30 ans de prendre la parole et de réellement devenir actrice et acteur du changement.

Après le temps de la concertation, c'est maintenant l'heure des mesures concrètes. Piliers de notre politique jeunesse, nos 10 engagements permettront de faire vivre les idées, de réaliser les projets et de répondre aux besoins des jeunes cachanais, notamment en matière d'emploi et d'insertion professionnelle, en matière sociale et culturelle. Ces 10 engagements n'ont pas été pris au hasard et ont été construits à partir des concertations — dans chaque quartier de la ville — grâce auxquelles tous les jeunes ont pu apporter leur pierre à l'édifice. Que ce soit la création d'un club des entrepreneurs, l'opération 100 stages, l'organisation d'un forum sur la santé mentale et le bien-être ; le lancement d'un festival de jeunes talents organisé par des jeunes volontaires ou encore le déblocage d'un fond dédié à la réalisation de leurs projets. Nous allons et nous devons poursuivre ces actions afin d'aller toujours plus au contact de tous les jeunes afin d'assurer la réussite de notre ambition politique.

10 engagements qui aboutissent sur 10 mesures concrètes pour répondre positivement à vos attentes. 10 engagements qui aboutissent sur 10 actions concrètes pour enfin faire bouger les lignes avec vous.

Debout et Unis

GROUPES D'OPPOSITION● **En Avant Cachan !****Groupe centriste et citoyen**

- Maxime Megret-Merger (président)
- Olivier Fallou
- Alain Ospital

● **Mieux Vivre à Cachan****Groupe sans étiquette**

- Sébastien Trouillas (président)
- Pascal Castillon

● **Mieux Vivre en Synergie**

- Michèle Eskinazi (présidente)
- José Caraméz

**En Avant Cachan !
Groupe centriste et citoyen****Et la démocratie ?**

En mars 2020, notre liste est arrivée 3^{ème} des élections municipales. Nous avons, avec votre aide et vos remarques, construit un programme réaliste mais ambitieux, dont certaines propositions ont été reprises par la majorité. C'est une bonne nouvelle : nous avons annoncé que nous n'étions pas propriétaires de ces idées et qu'elles étaient à la disposition de tous : bilan carbone, plan vélo, action jeunesse... Ce programme et son esprit restent les fils rouges de nos actions et de nos votes.

Après deux ans et demi de mandat, bilan rapide : l'exercice d'un mandat d'opposition n'est pas aisé. Nous avons proposé de créer des instances de débat qui n'existaient pas ; aucun progrès n'a été fait sur ce sujet. Le conseil municipal, on nous le rappelle à chaque séance, n'est pas le lieu d'un débat. Les commissions municipales qui les précèdent, pas plus : les élus d'opposition reçoivent un ordre du jour 2 ou 3 jours avant (délais légaux), avec parfois 500 à 800 pages de documents à disséquer en un temps record. Les élus d'opposition découvrent nombre d'actions et de décisions en même temps que les habitants. La majorité municipale nous préfère constructifs. Pour construire, il faut être y être invités, notamment dans des réunions de travail.

Nous abordons une période un peu longue sans élections ; c'est peut-être un bon moment pour éviter les postures et réfléchir enfin à la manière d'améliorer le fonctionnement de la démocratie représentative... A moins de décider que les initiatives louables de démocratie participative sont plus légitimes que la démocratie représentative, malgré la faible participation à de nombreux exercices.

Les élus En Avant Cachan !

Maxime Mégret-Merger, Alain Ospital, Olivier Fallou
www.enavantcachan.fr / enavantcachan@gmail.com

Tribune Mieux vivre à Cachan**Le soviet de Cachan**

À l'angle de la rue Marcel Bonnet et de la « Nationale 20 » (avenue Aristide Briand) a poussé la dernière création de Madame la Maire et sa majorité : une verrue de 7 étages au pied d'un joli petit quartier pavillonnaire...

Quelle horreur !

La Maire nostalgique et ses alliés communistes perpétuent donc à Cachan le style soviétique, écrasant avec brutalité les maisonnettes mitoyennes, jetant dans l'ombre le quartier des Lumières.

La Maire et ses alliés écologistes, dans leur vertige de la toupie béton, vont-ils aussi détruire la belle maison en meulière et sa marquise au 19 rue Carnot, attenante au chantier de la nouvelle gare Arcueil-Cachan ?

Notre patrimoine, la banlieue pavillonnaire, est rongé par cette « densification » vorace, sirène à laquelle tous les élus métropolitains ne cèdent pas ; les Maires de Bourg-la-Reine et de Sceaux ont eux compris que leurs pavillons étaient un trésor d'architecture et de verdure.

La densification de notre ville va probablement encore s'accélérer avec cette nouvelle loi voulant que l'urbanisme des communes ne soit plus décidé en Mairie mais aux Territoires du Grand-Paris : le PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) va ainsi s'imposer à vos élus locaux, qui ne seront plus que consultés.

Nous nous attendons au pire voyant déjà les limites de fonctionnement de notre Territoire (« trop » Grand-Orly-Seine-Bièvre) : chargé du plan vélo à Cachan, il n'est pas capable ne serait-ce que de repindre les pistes cyclables ; chargé de l'éclairage public, impossible d'obtenir un éclairage

Dr Sébastien Trouillas
06 61 38 28 35
Pascal Castillon

Groupe « Mieux Vivre en Synergie »**Mieux Vivre en Synergie ...**

Depuis quelques temps, maintenant, un certain nombre de sujets d'actualité, alimentent la morosité ambiante et contribuent à entretenir un climat anxiogène.

Ce contexte nous amène donc à vous conseiller de profiter un maximum de chaque instant présent que la vie offre et, dans l'immédiat, de la période festive qui se profile. Choyez votre famille et vos proches.

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année et vous disons à l'année prochaine.

Michèle Eskinazi / José Caraméz



Style B

Salon de coiffure

19, av. Pont Royal 94230 Cachan
01 46 64 49 77

Du mardi au vendredi de 9h30 à 19h00
 et samedi de 9h00 à 19h00

 Style B Cachan
 style-b-cachan
 style-b-cachan@orange.fr



POMPES FUNÈBRES DE FRANCE
UN BOURGEOIS DE CHASSE INTÉGRÉ

INHUMATION
 CRÉMATION
 TRANSPORT TOUTES DISTANCES
 PRÉVOYANCE OBSÈQUES
 CAVEAUX & MONUMENTS
 ENTRETIEN
 ARTICLES FUNÉRAIRES
 FLEURS ARTIFICIELLES

Agence d'ARCUEIL
 63 rue de la Div. Gén. Leclerc
 **01 45 46 81 77**
NAB: 15-94-209 / N° ORIAS: 18005142

Agence de CACHAN
 17 Avenue Carnot
 **01 41 24 01 23**
NAB: 15-94-203 / N° ORIAS: 18005142

www.pompesfunebresdefrance.com





ISOLATION & RAVALEMENT

DE VOS MAISONS ET COPROPRIÉTÉS...

MURS • COMBLES • VMC • FENÊTRES



SCEAUX 01 41 87 08 25

Aide à la rénovation énergétique



Nous vous accueillons
 du lundi au samedi
 de 9h00 à 20h00
 et le dimanche
 de 9h00 à 13h00

33, rue Cousté
 94230 Cachan
 Tél. : 01 46 65 12 74



Vous trouverez chez nous tous vos produits bio du quotidien



Biomonde

BioCachan

AB AGRICULTURE BIOLOGIQUE

 GROUPEMENT COOPÉRATIF DE MAGASINS BIO INDÉPENDANTS

BRASSERIE



rives de bievre

33 RUE CAMILLE DESMOULINS 94230 CACHAN

TELEPHONE: | 01 70 25 98 20

Ouvert du lundi au dimanche

Un petit coup de main ?
 Déléguez vos tâches administratives et envois en toute sécurité

idaya.gestion@gmail.com - 06 99 05 82 95



IG
 IDAYA
 GESTION

GESTIONNAIRE ADMINISTRATIVE INDEPENDANTE

IDAYA GESTION

SECRETARIAT - EXPEDITIONS - BACK OFFICE



ORDURES MÉNAGÈRES

Lundi, mercredi
et vendredi



EMBALLAGES ET PAPIERS

En vrac, sans sac, non imbriqués
et vidés de leur contenu

Mardi
et jeudi

+ Plus d'infos : citeo.com



VERRE

Bouteilles, bocaux, pots...

En apport
volontaire



ENCOMBRANTS

Interdits : gravats, équipements
électriques, vitrerie, miroir

Jeudi

Sortir les bacs la veille à partir de 18h. Début de collecte à 5h30. Pas de collecte le 1^{er} mai - Rentrer les bacs après la collecte

REPLACEMENT GRATUIT D'UN BAC ABÎMÉ OU MANQUANT : 01 78 18 22 23

Pour toute question relative aux déchets, rendez-vous sur le site grandorlyseinebievre.fr



DÉCHETS VÉGÉTAUX

Gazon, tonte, feuilles, branchages, fagots

Mardi
secteur Ouest

Mercredi
secteur Est



DÉCHETS COMPOSTABLES

- Accès au composteur de quartier : composterre@lilo.org
- Obtenir un composteur individuel : compostage.maison.environnement@grandorlyseinebievre.fr
- Prêt d'un mini broyeur : ambassadeurdutrifi@ville-cachan.fr



DÉCHETS TOXIQUES

- Camion Onyx
Le 3^e samedi du mois
- 9 h 30 à 12 h 30 : marché Carnot
 - 13 h 30 à 14 h 45 : parking Belgrand
 - 15 h à 16 h 30 : parking Eustache-Deschamps

LOCALISER SON SECTEUR



● Déchetterie de proximité

Les 2^e et 4^e samedis
de chaque mois.

9h à 13h au
104 avenue Gabriel-Péri
(sur présentation d'une pièce
d'identité et d'un justificatif de
domicile de moins de six mois)



la mine

● La ressourcerie la Mine

Collecte, valorisation et
revente de meubles et
d'objets.

Dépôt d'objets : du mercredi
au samedi de 11h à 17h30.



● Collecte de vêtements

Vous souhaitez faire
don de vêtements en
bon état, pensez aux
associations comme
La Pièce solidaire.

+ d'infos : lapiecesolidaire.fr

MENUS PRÉVISIONNELS DU MOIS DE DÉCEMBRE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Du 28 nov. au 2 déc.	MENU VÉGÉTARIEN Carottes râpées au citron Omelette lyonnaise Épinards à la crème Mimolette Gâteau basque	Betteraves râpées vinaigrette Escalope de porc sauce barbecue (S/P escalope volaille) Chou-fleur béchamel Petit moulé Fruit de saison	Brocolis vinaigrette Tajine d'agneau Semoule Petit-suisse aux fruits Poire au sirop	Potage à l'oseille Cabillaud à la tomate Petits pois Faisselle Fruit	Salade de tomates Escalope de poulet à la crème et aux champignons Julienne de légumes Edam Compote
Du 5 au 9 déc.	Potage à la courgette et Boursin Sauté de bœuf aux quatre épices Haricots verts sautés à l'ail Yaourt nature Fruit de saison	MENU VÉGÉTARIEN Salade de mâche Gnocchis sauce au Bleu Emmental Pêche au sirop	Carottes râpées au citron Steak haché sauce brune Côtes de blettes gratinées Chevretine Brownies	Taboulé Poulet rôti Carottes à la crème Fromage blanc aux fruits Fruit	Céleri rémoulade Brandade de colin Brie Compote de poire
Du 12 au 16 déc.	Pamplemousse Rôti de veau au miel Blé piperade Kiri Liégeois aux fruits	Salade de coquillettes aux agrumes Émincés de dinde au jus Chou-fleur béchamel Petit-suisse aux fruits Fruit de saison	Potage au potiron Filet de saumon au beurre blanc Épinards à l'ail Fromage blanc nature Fruit	MENU DE NOËL Salade de la mer Confit de canard Poêlée de pommes grenailles et giroles fagot de haricots verts Duo de fromages Mousse glacée jus de fruits ballotin	MENU VÉGÉTARIEN Chou blanc à la crème Pâtes farfallas aux petits légumes Tomme blanche Cocktail de fruits au sirop
Du 19 au 23 déc.	MENU VÉGÉTARIEN Chou rouge sauce bulgare Riz cantonais végétarien Edam Fruit de saison	Salade de mâche et ses croûtons Émincés de bœuf aux oignons Haricots plats sautés Saint-Nectaire Tarte aux poires Bourdaloue	Salade de cœurs de palmiers Filet de colin beurre citronné Patates douces Petit-suisse nature Fruit	Potage aux poivrons Escalope de poulet au lait de coco Petits pois Yaourt aux fruits mixés Mirabelles au sirop	Pamplemousse Blanquette de veau Carottes Cantal Compote
Du 26 au 30 déc.	Betteraves framboisine Cuisse de poulet rôtie Pommes de terre vapeur au beurre persillé Faisselle Fruit	Salade d'endives Filet de cabillaud sauce oseille Duo de carottes et navets Bleu Semoule au lait	Carottes râpées vinaigrette Sauté d'agneau à la coriandre Riz pilaf Coulommiers Compote de pêche	MENU VÉGÉTARIEN Potage de panais Omelette au fromage Brocolis au beurre Montboissié Fruit	Salade de blé Rôti de porc à la graine de moutarde (S/P Dinde) Fenouil à la provençale Fromage blanc nature Fruit de saison

Conformément au règlement CE n°1169/2011, les menus peuvent contenir les 14 substances ou produits provoquant des allergies ou intolérances : céréales contenant du gluten, crustacés, œufs, poissons, arachides, soja, lait, fruits à coque, céleri, moutarde, graines de sésame, anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/l, lupin, mollusques. En raison des problèmes d'approvisionnement liés à la guerre en Ukraine, les menus peuvent être modifiés dans leur composition ou dans leur forme. Merci de votre compréhension.

CARNET DU MOIS DE DÉCEMBRE*

Naissances

Naël AMMAR • Abderrahim CREPPY • Alexandre DÉSAPHY HOANG • Abdoulaye DIAGNE • Hassan ELOUALID EL ALAOUI EL • Bérénice GOIGNAN FEDOSSENKO • Zayn HABIBI • Alexandre IANNUCCI • Adam INGRACHEN • Miriam KEÏTA • Riadh LKHERBA • Valentina MARTINS FERREIRA • Lilas MEZIAS • Kesia MOHAMED • Sawsan MOHAMED

SOIDROUDINI • Anass NASSIR • Mia RAJAONERA ANDRIAMBELO • Hugo ROSSIGNOL • Darius ROTARI • Maya SDIRI • Sakinah THIAM

Mariage

Irina KORNEEVA et Ronan LANOË

Décès

B Mouloud BELGOUM • Maria DA SILVA

GONÇALVES épouse RODRIGUES • Bernard DESMOULINS • Charles FARALAHY RAZAFINDRAMIADANA • Lucienne LAUTROU • Yvette MAHDJOUR • Micheline MALBOEUF • Marcello MARZIALE • Gilbert MIAHE • Anik MORCEAU épouse ZANGHI • André THÉLY • Christian VOUE

* La parution des naissances, mariages et décès est subordonnée à l'accord préalable des personnes et des familles concernées qui ont donné leur autorisation auprès du service Relation citoyen.

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE

8 rue Camille-Desmoulins • Tél. : 01 49 69 69 69

Ouvert le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h15 à 12 heures et de 13h30 à 17h15; le jeudi de 13h30 à 19 heures; le samedi de 8h45 à 12h30.

CONTACTS UTILES

● Commissariat principal

163-167 bis avenue Gabriel-Péri, 94270 Le Kremlin-Bicêtre. Tél. : 01 45 15 69 00

● Commissariat de Cachan

15 rue Marx-Dormoy. Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 18h. Tél. : 01 45 46 73 00

● Police municipale

22 rue Guichard. Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 7h50 à 12 h et de 14 h à 17h30. Jeudi de 14h à 17h40. Tél. : 01 49 69 96 71

● La Poste

3 rue Camille-Desmoulins. Du lundi au vendredi de 8h30 à 19 h. Samedi de 8h30 à 13h

● Théâtre Jacques-Carat

21 avenue Louis-Georgon. Horaires et tarifs des spectacles : www.theatrejacquescarat.fr. Tél. : 01 45 47 72 41

● Cinéma La Pléiade

12 avenue Cousin-de-Méricourt. Horaires et tarifs : www.cinema-lapleiade.fr. Tél. : 01 46 65 13 58

● Bibliothèque centrale

11 rue Camille-Desmoulins. Mardi de 14h à 19h Mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h Vendredi de 14h à 19h Samedi de 10h à 18h. Tél. : 01 49 69 61 60

● Bibliothèque La Plaine

11 allée Pierre-de-Montreuil. Mardi de 16h à 19h. Mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h Vendredi de 16h à 19h. Samedi de 14h à 18h. Tél. : 01 45 47 33 79

● Bibliothèque Lamartine

4 square Lamartine. Mardi de 16h à 19h Mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h.

PERMANENCES

● Médiation familiale

Consultations et médiation des situations conflictuelles au sein de la famille. 7h50 à 12 heures et 14h à 17h30. Tél. : 01 41 98 36 40

● Point info familles

Réunions d'information organisées les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois à 17 heures. Tél. : 01 45 47 70 95

● Écrire ensemble

Aide à la rédaction de courriers administratifs. Tél. : 06 73 89 05 62

• **Au centre communal d'action sociale :** mardi et vendredi de 8h30 à 12 heures ; samedi de 9 heures à 12h30.

• **À la bibliothèque centrale :** mardi et vendredi de 14 heures à 17 heures Sur rendez-vous.

Vendredi de 16h à 19h. Samedi de 10h à 13h Tél. : 01 49 69 61 15

● Centre socioculturel La Plaine

1 allée Pierre-de-Montreuil. Lundi de 14h à 19h Mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h. Tél. : 01 49 69 60 10

● Centre socioculturel Lamartine

Square Lamartine. Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 10h à 12 h et de 14h à 19h. Tél. : 01 49 69 61 10

● Centre socioculturel Maison Cousté

19 rue Cousté. Lundi et mardi de 14h à 19h30. Mercredi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h30. Tél. : 01 45 46 67 15

● Espoir

Soutien psychologique pour les adolescent-es et guidance parentale. 19 rue Cousté. Sur rendez-vous. Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 10 à 19h. Jeudi de 13h à 19h. Tél. : 01 45 46 64 39

● Mission locale Innovam

Guide les jeunes dans l'élaboration de leur parcours. Sur rendez-vous. 1 rue de la Gare. Tél. : 01 41 98 65 00

● Service de soins infirmiers à domicile de la ville de Cachan (ACSMD)

Sur prescription médicale. Intervention à domicile d'infirmier-ères et d'aides-soignant-es pour les Cachanais-es de plus de 60 ans, handicapé-es et patient-es Alzheimer. Tél. : 01 45 47 06 35

● 3919 Violence Femmes Info

Chantage, humiliation, injures, coups... Les femmes victimes de violences peuvent contacter le 3919. Gratuit et anonyme, ce numéro de téléphone est accessible 24h/24 et 7 jours sur 7.

● ADIL 94

Agence départementale d'information sur le logement. 48 avenue Pierre-Brossolette, 94000 Créteil. Sur rendez-vous les 2^e et 4^e mardis de chaque mois. De 14 heures à 17 heures Tél. : 01 49 69 15 70

● Délégué du défenseur des droits

Sur rendez-vous les vendredis à la Maison De la prévention et de la médiation 22 rue Guichard. Tél. : 01 41 98 36 40

● Conciliateur de justice

Sur rendez-vous les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois à la direction prévention, médiation, sécurité. 22 rue Guichard. Tél. : 01 41 98 36 40

PHARMACIES



• Pharmacie de la Grange Ory

11 av. Aristide-Briand. Tél. : 01 70 25 51 75

• Pharmacie Delpech

40 av. du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny. Tél. : 01 46 65 68 60

• Pharmacie des Arcades

10 rue Guichard. Tél. : 01 46 65 64 57

• Pharmacie des Lumières

91 av. Aristide-Briand. Tél. : 01 46 65 54 62

• Pharmacie du marché

30 av. Carnot. Tél. : 01 46 64 05 90

• Pharmacie du Parc

13 av. de la Division-Leclerc. Tél. : 01 46 64 05 46

• Pharmacie Talbot

4 rue Gallieni. Tél. : 01 46 64 09 36

• Pharmacien Tchapanian

171 av. Aristide-Briand. Tél. : 01 47 40 88 41

CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

Le centre municipal de santé Georges-Grün propose des consultations de médecine générale, de médecine spécialisée (cardiologie, endocrinologie-diabétologie, angiologie-phlébologie, gynécologie, ORL, radiologie), de soins infirmiers, dentaires, orthodontaires et de kinésithérapie.

Tél. : 01 49 69 61 40. Prise de rendez-vous sur doctolib.fr

HOMMAGE

André Thely nous a quittés le 31 octobre dernier. Il fut l'un des fondateurs du Comité des relations internationales et des jumelages (Crij) de la ville de Cachan en 1998 et succéda à Jean Vintzel à la présidence, de 2001 à octobre 2021. Cachanais depuis 1960, il a été reçu au concours de l'École normale nationale d'apprentissage qui formait les professeurs d'enseignement général et professionnel sur le campus de Cachan. Après une brillante carrière d'enseignant à l'Éducation nationale à Cachan, il terminera son parcours professionnel comme proviseur du lycée Maximilien Sorre. Pendant plus de 20 ans, André a mis à disposition du Crij tout son dévouement, avec le souci de la transmission des valeurs républicaines. Il s'était également investi dans les cours de langues prodigués par le Crij. André était un homme généreux, toujours à l'écoute des autres. Hélène de Comarmond, maire de Cachan et la municipalité adressent leurs plus sincères condoléances à son épouse, ses enfants et petits-enfants.

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

CONCERT - LOU CASA, BARBARA ET BREL

Jeudi 8 décembre à 20h30

Théâtre Jacques Carat

TROC JEUX ET JOUETS

Samedi 10 décembre de 10h à 17h

Château Raspail

CONCERT - UNE SOIRÉE CHEZ OFFENBACH

Dimanche 11 décembre à 17h

Théâtre Jacques Carat

CONCERT DE NOËL DU CONSERVATOIRE (CRD)

Mardi 13 décembre à 20h

Théâtre Jacques Carat

MARCHÉ ARTISANAL DE NOËL

Samedi 17 décembre de 10h à 20h et dimanche 18 décembre de 10h à 17h

Esplanade Jacques Carat

ANIMATIONS DES COMMERÇANT·ES

Samedi 17 décembre de 11h à 18h

Centre-ville

DESCENTE AUX LAMPIONS

Samedi 17 décembre dès 17h30

Départ 1 : annexe du marché (17h30)

Départ 2 : promenade du Loing et du Lunain (17h45)

Lancer des lampions depuis le parking de l'hôtel de ville (18h30)

SPECTACLE - TINA DE PATRICK MASSET

Dimanche 18 décembre à 17h

Théâtre Jacques Carat

EXPOSITION - MARIANNE GUILLOU

Jusqu'au samedi 28 janvier 2023

L'Orangerie

Plus d'infos : ville-cachan.fr



VILLE DE
CACHAN